

Avis au peuple, sur les asphyxies, ou morts apparentes et subites, contenant les moyens de les prévenir et d'y remédier. Avec la description d'une nouvelle boîte fumigatoire portative / [Joseph Jacques de Gardane].

Contributors

Gardane, Joseph Jacques de, active 18th century

Publication/Creation

Paris : Ruault, 1774.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/fh9naxm8>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



3 973/A

AVIS
AU PEUPLE,
SUR LES ASPHYXIES

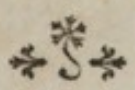
OU MORTS APPARENTES ET SUBITES,
CONTENANT
Les Moyens de les prévenir & d'y
remédier.

*Avec la description d'une nouvelle Boëte
fumigatoire portative.*

Publié par ordre du Gouvernement.

*Par J. J. GARDANE,
Docteur-Régent de la Faculté de Méde-
cine de Paris, Médecin de Montpellier,
Censeur Royal; des Sociétés Royales
des Sciences de Montpellier, de Nancy,
& de l'Académie de Marseille.*

—
La Boëte & le Livre, francs de port
par tout le Royaume . . 12 liv.
—



A PARIS,
Chez RU AULT, Libraire, rue de
la Harpe.

—
M D C C L X X I V .

LES personnes qui desireront se procurer la *Boëte fumigatoire*, s'adresseront au Sr RUAULT, Libraire, rue de la Harpe. Le prix pour Paris & pour la Province, avec l'Instruction, est de 12 liv. rendus franc de port par tout le Royaume.

Il faut affranchir le port de l'argent & la lettre d'avis.

On trouve chez le même Libraire :

Maniere sure & facile de traiter les Maladies Vénériennes, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, & publiée par ordre du Gouvernement, in-12. br. franc de port, par la poste, par tout le Royaume, 18 s.

Le secret des Suttons dévoilé, ou l'Inoculation mise à la portée de tout le monde. Franc de port, id. 18 s.

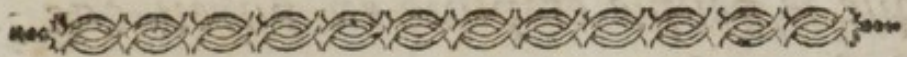
Almanach de santé, 1 liv. 4 s.

Franc de port, id. 1 liv. 10 s.

Gazette de Santé, franc de port par année, 9 l. 12 s.

Il paroît régulièrement une feuille tous les Jedis.





A V E R T I S S E M E N T .

L' Etablissement utile , formé par la Ville de Paris , en faveur des Noyés , a donné lieu à cette Instruction , & à la nouvelle Boëte fumigatoire , qu'on y a décrite. Des personnes noyées dans des puits des fauxbourgs de cette Capitale , n'avoient pu être secourues assez tôt , à cause de l'éloignement de la Boëte-entrepôt très-volumineuse , & qu'on ne trouve que dans les seuls Corps-de-garde de la riviere de Seine(a). D'autres frappées d'un genre différent de mort apparente , avoient souvent péri par l'usage imprudent des moyens meurtriers.

(a) Voyez le premier Supplément au détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées. Pag. 73.

4 A V E R T I S S E M E N T .

que le peuple emploie en pareil cas ,
& faute de ce nouveau secours. D'ail-
leurs en transportant ainsi la Boëte-
entrepôt, il étoit à craindre que quel-
qu'accident survenu sur les bords
de la riviere, ne la rendît nécessaire
dans le lieu même d'où on l'avoit
déplacée. Il importoit donc de pré-
venir cet inconvénient & ces mal-
heurs, en faisant connoître au Public
la nouvelle Boëte, & en en rendant
l'acquisition & l'usage plus faciles,
par la simplicité de son mécanisme,
& l'extrême modicité de son prix.

Mais comme ce secours n'est pas le
seul qu'on puisse administrer dans les
diverses morts apparentes, il deve-
noit également nécessaire de l'accom-
pagner d'une Instruction, qui réunit
sous un seul point de vue, tous les
moyens connus de rendre à la vie
ceux qui paroïtroient l'avoir perdue,
afin d'en faciliter l'administration
aux personnes étrangères à l'art de

AVERTISSEMENT. §

guérir, en l'absence des Médecins & des Chirurgiens ; & même de les rappeler à ces derniers , souvent troublés par le tumulte & l'horreur du spectacle. C'est ce qu'on a tâché de faire dans cet Ouvrage , sous les auspices de M. le Noir , Lieutenant-Général de Police ; c'est par son ordre que cette Instruction a été publiée. Ce Magistrat a voulu encore que chaque Commissaire de Paris fût pourvu d'une nouvelle Boëte , afin que les malheureux Citoyens attaqués de mort apparente & subite, fussent plus promptement secourus.

L'histoire du Cuisinier de Nancy suffoqué par la vapeur du charbon, & ressuscité par l'aspersion de l'eau fraîche , avoit donné la première idée de cet établissement à Mgr. de Sartine, Magistrat juste & éclairé , que son mérite & ses vertus ont placé depuis au Ministère de la Marine. Mais il ne s'agissoit alors que de publier cette

6 A V E R T I S S E M E N T .

observation par la voie de la Gazette de Santé , & d'en envoyer un exemplaire imprimé à tous MM. les Commissaires. La nouvelle Boëte fumigatoire que nous avons imaginée depuis , ayant donné à ce projet une extension plus utile , a fixé les vues patriotiques de M. le Noir , & cette attention de sa part pour les secours populaires , prouve combien ce Magistrat étoit digne de remplacer son illustre prédécesseur. (1)

En lisant cet Ouvrage , on ne doit pas s'attendre d'y trouver des détails de théorie ; les systèmes n'ont malheureusement que trop retardé les progrès de l'art de guérir , & la plus brillante hypothèse n'est souvent qu'un feu follet qui égare ceux qui l'adoptent. D'ailleurs notre tâche a moins été de faire parade d'un vain savoir , & de donner carrière à l'imagination , que de descendre pour ainsi

(1) Voy. Gazette de Santé , 1774. N^o. 35.

AVERTISSEMENT. 7

dire parmi le peuple , de converser avec lui , & de nous mettre à sa portée dans l'exposition de ces secours.

Leur rédaction ne s'est pourtant pas faite sans choix & sans motif ; des avis généraux y sont souvent répétés , parce que ce n'est pas assez de donner en général de bons avis , il faut encore y revenir plusieurs fois, en en faisant une application particulière , afin de les rendre familiers à tout le monde , & de les graver plus profondément dans la mémoire du Lecteur.

On ne sera pas non plus surpris de voir la saignée placée au nombre des secours extraordinaires & peu usités , & l'exclusion absolue donnée à l'émétique. L'expérience a prouvé qu'il étoit rare qu'on eût besoin du premier secours ; & le dernier ne pouvant ni ne devant être administré que quand la respiration & la déglutition sont revenues , est pour le moins

8 A V E R T I S S E M E N T .

inutile , s'il ne devient pas dangereux alors , comme l'a judicieusement remarqué M. Portal dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences.

Quoique nous soyons entièrement de l'avis de ce Médecin sur l'usage de l'émetique , nous pensons bien différemment sur l'administration de la fumée de tabac en lavement ; M. Portal fonde ses motifs sur l'opinion de quelques Auteurs , qu'il a adoptée dans son Mémoire ; nous nous appuyons au contraire sur les expériences faites en Hollande, en France, & dans plusieurs autres pays , qui toutes ont eu le plus grand succès.

De même quoiqu'un autre Savant ait prétendu qu'il ne falloit pas attendre les signes de putréfaction , pour regarder les Asphyxiques comme véritablement morts ; ce sentiment étant balancé par celui de MM. Winslou & Bruhier , nous avons cru

qu'entre deux partis incertains , il falloit prendre celui qui étoit sujet à moins d'inconvéniens. A la vérité , en laissant ainsi le corps des Asphyxiques se corrompre , on doit craindre d'en être infecté ; mais outre que cette infection n'est point si redoutable que celle qu'exhalent les cadavres morts de maladie , c'est que les asphyxies ne sont pas si fréquentes , & qu'on peut ne pas exposer plusieurs Asphyxiques dans le même endroit , ce qui diminue beaucoup alors la crainte & le danger de l'infection *.

* La Morgue de Paris est un endroit situé dans l'enceinte du grand Châtelet , où les corps morts dont la Justice se saisit , sont exposés à la vue du Public , afin qu'on puisse les reconnoître. Ce réduit étroit , humide , & presque sans air & sans jour , loin de faciliter le retour à la vie , accéléreroit plutôt la véritable mort des Asphyxiques. Il est d'ail-

Au surplus , cet Ouvrage est un engagement pris avec le Public , pour suivre désormais avec autant

leurs difficile d'y reconnoître les cadavres , de maniere qu'on n'en peut retirer aucun avantage ; mais il s'en exhale presque toujours une infection qui , dans ce cas , justifie d'autant plus la crainte de la contagion , que la curiosité y attire toujours beaucoup de monde , & que les curieux ne pouvant se présenter que l'un après l'autre à une petite fenêtre , sont forcés , pour mieux voir , d'appliquer leur visage contre cette ouverture , & de respirer l'air infect de cette espece de grotte. Ajoutons que cet air devient d'autant plus dangereux , qu'il est peu renouvelé par l'athmosphere extérieure , bornée , & chargée de vapeurs animales , & par la foule de personnes qui se pressent les unes contre les autres , en attendant de pouvoir satisfaire leur curiosité.

Il seroit pourtant aisé de remédier à cet inconvénient , en transportant la Morgue dans l'encoignure que fait le quai de la Féraille avec les dernières maisons du Pont-au-Change, vis-à-vis la porte du grand Châtelet ; celles qu'on a détruites dans cet endroit , laissant une

AVERTISSEMENT. II

d'attention que de zèle , l'état des Asphyxiques & l'effet des moyens employés jusqu'à présent pour les secourir. Cette observation exacte nous mettra dans la suite plus à portée d'en mieux balancer les avantages & les inconvéniens , & nous ferons part au Public chaque année , par ordre de la Police , du résultat de nos recherches , lorsqu'elles présenteront quelque chose d'intéressant ,

espece de plate-forme triangulaire , entièrement séparée de la largeur du Quai ; il ne s'agiroit que de couvrir cet espace , d'un toit soutenu d'un côté par un pilier , & de l'autre appuyé sur le mur des maisons , & de l'entourer d'une grille ; la sentinelle qui veille à la grande porte du Châtelet garderoit également ce dépôt qu'elle auroit en face ; les passans auroient la facilité de voir sans s'arrêter ; ce lieu ouvert de toutes parts , ne seroit plus chargé d'exhalaisons putrides ; & si l'on y déposoit le corps d'un Asphyxique , sa mort véritable n'en seroit point accélérée.

comme l'a fait jusqu'à présent , par ordre de la Ville , le généreux Citoyen qui dirige l'Etablissement formé en faveur des noyés sur les rives de la Seine.

Quoiqu'on ne doive trouver dans cette Instruction que de simples avis , dépouillés du raisonnement qui les rend souvent moins intelligibles , nous avons cru cependant quelquefois devoir joindre l'exemple au précepte ; afin de rendre les hommes plus circonspects , en mettant sous leurs yeux l'effrayant tableau des malheurs qui sont presque toujours la suite de leur imprudence.

Comme il s'agissoit moins de multiplier des exemples , que d'en choisir quelques-uns des plus frappans , sur-tout parmi ceux qui sont les plus récents , on ne sera pas surpris de voir que nous citons presque toujours la Gazette de Santé dans laquelle ces exemples se trouvent pres-

AVERTISSEMENT. 13

que tous déposés. Cette citation répétée prouvera encore à nos Lecteurs, que depuis l'établissement de cette Feuille, nous n'avons cessé de nous occuper des morts apparentes & subites, & que tout ce qu'on trouve ici par ordre & dans un plus grand détail, a été indiqué dans cette même Feuille : desorte que nos vues & nos moyens sur cet objet important, ayant déjà vu le jour par morceaux, nous ne pouvons être accusés tout au plus que de nous répéter nous-mêmes, sans avoir emprunté les recherches d'autrui, pas même celles du Mémoire déjà cité ; après la lecture duquel on ne peut refuser de justes éloges au zèle de l'Auteur, mais où l'on trouve beaucoup de théorie & peu de pratique, ce qui met cette production au-dessus de la portée du Peuple. D'ailleurs il ne s'agit dans ce Mémoire, que de la suffocation

14 AVERTISSEMENT.

*causée par la vapeur du charbon ;
notre Ouvrage au contraire traitant de toutes les especes d'asphyxie , & fournissant un nouveau moyen d'introduire la fumée du tabac dans le corps des noyés , devient nécessaire dans tous les cas , principalement aux Gens de mer , par le double avantage de pouvoir fumer avec la nouvelle machine , & l'employer au besoin contre cette dernière asphyxie.*





A V I S
A U P E U P L E ,
S U R L E S A S P H Y X I E S
O U M O R T S A P P A R E N T E S E T S U B I T E S .

§. I.

Précautions générales à prendre en administrant les secours contre les morts apparentes & subites.

I. **L**A vie de ceux qui paroissent tout d'un coup morts sans maladie préexistante, & dont le corps ne donne aucun signe de putréfaction, n'est souvent que suspendue. Cet état désigné sous le nom d'*asphyxie*, dépend de plusieurs causes contre lesquelles on a ima;

giné différens secours, dont l'administration exige certaines précautions, autant pour ceux à qui elle est confiée, que pour ceux auxquels ils sont administrés.

II. Toutes les fois que quelqu'un tombe d'asphyxie dans un endroit renfermé, on ne doit s'y transporter, qu'après que l'air en a été renouvelé. Mais comme il se passe toujours un tems plus ou moins long, avant que ce renouvellement soit suffisant pour qu'il n'y ait plus rien à craindre, & que dans cet intervalle, l'état d'asphyxie peut se changer en état de mort véritable; il est plus prudent de les retirer au plus vite de cet endroit, au moyen de fourches ou de crochets attachés à de longs bâtons; en observant cependant, autant que faire se peut, de n'accrocher que les habits de la personne *asphyxique*, de peur de lui faire quelque contusion ou blessure qui, le mettant dans l'impossibilité de revenir à la vie, accélère plutôt sa véritable mort.

En même tems on enfonce les portes & les fenêtres du lieu enfermé, & l'on brûle aux environs du génievre, du thym, du romarin, du papier, du foin même & de la paille : en un mot on emploie tous les moyens possibles pour corriger l'athmosphere suffocante, & placer au plutôt la personne qu'elle a surprise, dans un air plus libre & plus pur.

III. On ne doit pas agir avec moins de précautions en secourant ceux qui sont frappés de mort subite en plein air. Quoique les mofettes (*) soient rares en France, ce genre de mort peut quelquefois en dépendre; on en a des exemples (¶), & ceux qui dans ce moment approcheroient de trop près de la personne suffoquée, s'exposeroient au mê-

(*) Mofette ou moufette, exhalaison pernicieuse qui s'éleve dans les fouterrains des mines, & à fleur de terre dans certains endroits, principalement dans les climats chauds.

(¶) Voy. la Gazette de Santé, 1773, N^o. 3.

me danger. Dans cet autre cas, il faut encore recourir aux fourches & aux crochets ; à leur défaut, on place un animal à côté de l'*Asphyxique* pour s'assurer de la nature du sol par la continuation de la vie ou par la mort de ce même animal. Enfin si ces deux moyens manquoient absolument, il faudroit avant de se dévouer au secours du suffoqué, faire passer une double corde dessous ses aisselles, & ne pas s'y exposer sans avoir quelqu'un derrière soi, qui tînt cette corde par l'autre bout, afin que si l'on étoit malheureusement surpris par la vapeur mofétique, on pût en être aisément retiré. Nous reviendrons à cet objet dans le cours de cet Ouvrage, & nous prouverons par plus d'un exemple combien ces précautions sont indispensables.

IV. Le D^r. Torregiani Tozzeti rapporte dans ses Voyages d'Italie, l'histoire d'un berger qui menant paître ses troupeaux, les conduisit sur une mofette ; les moutons qui se trouverent au centre

de l'atmosphère suffocante, périrent sans retour ; le berger lui-même tomba étourdi : mais l'asphyxie ne fut pas complète, parce qu'il étoit en partie hors de la mofette ; il lui resta encore assez de force & de connoissance pour se traîner à quelques pas de l'endroit fatal ; & il revint de son étourdissement aussi-tôt qu'il put respirer un autre air.

V. On lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, ann. 1701, une observation que nous avons choisie parmi plusieurs autres, non moins frappantes, à cause de quelques particularités essentielles qu'elle renferme, & dont nous nous servirons dans la suite de cet Ouvrage.

» Il y avoit dans la Ville de Rennes, proche la Porte de Morlaix, un puits fait depuis trois ou quatre ans, dans lequel un maçon qui travailloit auprès, laissa tomber son marteau. Un homme de journée qui voulut le repêcher, y étant descendu, fut étouffé en approchant de l'eau. Un second qui alla pour tirer le

corps mort, eut la même destinée, & pareillement un troisième. Enfin on y en descendit un quatrième à demi ivre, à qui on avoit bien recommandé de crier, dès qu'il sentiroit quelque chose qui l'incommoderoit. Il cria en effet dès qu'il fut auprès de l'eau, & on l'en retira promptement. On y descendit un chien, qui cria au même endroit, & mourut après avoir été retiré. Quand on jettoit de l'eau sur ce chien mourant, il revenoit comme ceux qui ont été exposés à la vapeur de la fameuse Grotte du chien près de Naples. On retira les trois cadavres avec des crocs, &c. » Les mêmes accidens, causés par imprudence, sont arrivés plusieurs fois dans des caves, des mines de charbon, des fosses, des cuves, & ce n'est qu'après que plusieurs y ont péri, qu'on s'est avisé de recourir aux précautions que nous venons de prescrire.

VI. A l'égard des Asphyxiques, après qu'on les a placés dans un air libre & pur, il faut les déshabiller, leur frotter le nez, les yeux & les tempes avec du

fort vinaigre, de l'eau, du vin, ou la première liqueur spiritueuse qui tombe sous la main, & rompre en même tems tous les liens qui pourroient les gêner. Aussi doit-on tout de suite, suivant le sexe, défaire leur col ou leur collier; les délasser ou les déboutonner; couper le cordon des jupes, ou la jarretière de la culotte; les jarretières, les brasselets; les boucles des fouliers; éloigner en un mot tout ce qui pourroit gêner, ralentir ou intercepter le cours de la circulation.

VII. L'usage de suspendre les suffoqués d'aucune manière que ce soit, & sur tout par les pieds, est barbare & meurtrier. Il est également dangereux de les rouler dans des tonneaux ou sur des tonneaux, ou bien de les trop agiter, & de les tenir couchés sur le dos & la tête basse. Sept Demoiselles, âgées chacune de vingt à vingt-cinq ans, firent, dans un port de mer, la partie d'aller pêcher des *ursins*. Le bateau sur lequel elles étoient

embarquées , chavira ; toutes les sept furent submergées. On fatigua leurs corps pendant long-tems par cette pratique meurtriere ; mais loin de les rappeler à la vie, leur mort n'en devint que plus certaine. Quatre mois après , un jeune homme étant tombé dans la mer , fut retiré de l'eau au bout d'une heure. Sa mere en pleurs , ne voulut point que le corps de son fils fût ainsi tourmenté ; elle le plaça dans un lit , le réchauffa bien, & eut la fatisfaction de le rappeler à la vie. Nous avons été témoin de ces faits.

VIII. Il convient donc de ne coucher les Asphyxiques que sur le côté , la tête un peu relevée , & de les agiter doucement , sans même les soulever par les bras, comme on a coutume de faire : sur-tout on ne doit leur verser aucun liquide dans la bouche avant que la respiration & la déglutition soient rétablies ; encore dans ce cas faut-il ne le leur faire avaler , que par petites portions & pour ainsi dire goutte à goutte.

IX. Quoiqu'il faille tenir tantôt chaudement, tantôt froidement les Asphyxiques, suivant la cause de leur asphyxie, comme on le verra bientôt, on doit pourtant, lorsque tous les secours sont épuisés, placer toujours leurs corps dans un lieu sec, dont l'air soit pur; afin que si leur mort n'étoit pas certaine, malgré le peu d'effet de ces tentatives, ce qui n'est pas sans exemple, l'obscurité, l'infection & l'humidité du lieu où l'on a coutume de les exposer, ne fût pas un obstacle à leur retour à la vie. D'ailleurs il importe de ne jamais ensevelir ni enterrer ces cadavres sans que leur état de mort véritable n'ait été annoncé par des signes de putréfaction, & dûment constaté par les personnes de l'Art.



§. II.

Distinction des Asphyxies ou morts apparentes & subites par leurs causes.

L'Etat des sujets dans les différentes asphyxies est presque toujours le même par-tout. Dans tous les cas, la respiration suspendue par le défaut de l'air libre & pur, qu'on fait être absolument nécessaire à cette première fonction de la vie, tient tous les muscles dans une contraction spasmodique ; les mouvemens du corps sont interrompus ; les vaisseaux sanguins du cerveau qui ne peuvent plus se décharger dans ceux de la poitrine, mettent la première capacité dans un état violent d'engorgement & d'oppression ; les glandes salivaires expriment une bave qui sort par la bouche & par le nez ; & si l'on ne connoissoit pas la cause première de l'asphyxie, il seroit plus d'une fois difficile de la distinguer, à l'aspect

à l'aspect de celui qui en est frappé. C'est donc dans la diversité des causes de cet état intermédiaire entre la vie & la mort, qu'il faut chercher la différence de ces asphyxies, & des moyens d'y remédier.

On peut réduire toutes les causes d'asphyxie à huit principales.

1°. L'immersion dans l'eau, ou dans quelque'autre fluide.

2°. Le froid excessif de l'atmosphère; l'humidité froide des caves; la fraîcheur des murs nouvellement blanchis ou bâtis.

3°. Les mofettes; les vapeurs du charbon de bois, de la braise, du charbon de terre; celles des autres minéraux & de tous les corps en fermentation; la fumée & la flamme de toutes les matières combustibles; l'air des étuves, des raffineries, des verreries, des greniers souterrains long-tems fermés, & d'autres lieux très-échauffés; l'éclair du tonnerre, les coups de soleil, la chaleur excessive de

l'atmosphère ; les odeurs fortes , pénétrantes , assoupissantes.

4°. Le *plomb* , ou l'exhalaison des fosses ; l'infection des lieux bas & humides , chauds ou froids ; celle des tombeaux , des voiries , des prisons , des hôpitaux , & de tous les lieux contenant plusieurs personnes enfermées ; les corpuscules contagieux , tels que ceux de la peste & de la petite vérole.

5°. L'excès de joie , de tristesse & de colère ; les affections vaporeuses , la syncope.

6°. L'étranglement causé par la compression violente de la gorge , soit par cause interne , soit par cause externe ; les vives douleurs , sur-tout celles d'un accouchement laborieux.

7°. Les chûtes violentes , la commotion du cerveau , l'apoplexie.

8°. Le serrement produit par le cordon ombilical dans les nouveaux nés ; la compression de leur corps dans les accouchemens difficiles ; les convulsions , la dentition & les cris de l'enfance.

§. III.

Asphyxie ou mort apparente des personnes noyées dans l'eau, ou dans quelque autre liquide.

QUAND on lit les listes des noyés que la Ville de Paris fait publier depuis quelques années, & qu'on réfléchit sur la quantité de personnes qui courent ce danger tous les ans, on est étonné de voir le peu de précaution qu'on prend pour s'en garantir. En effet, il ne s'agit pas seulement de rendre les noyés à la vie, il seroit bon encore d'imaginer des moyens d'empêcher les hommes de la perdre de cette manière. Le seul qu'on puisse proposer, seroit sans doute d'établir des Ecoles de *natation* *;

* Voyez la Gazette de Santé, ann. 1774.

cette institution coûteroit peu au Gouvernement, & les hommes ainsi instruits dès leur enfance, fauroient au moins gagner le rivage quand ils ont le malheur de tomber dans l'eau.

Lorsqu'on a retiré de l'eau le noyé, il faut le transporter aussi-tôt dans l'endroit le plus sec possible, l'y déshabiller, le frotter avec de la flanelle, du linge, des couvertures, ou le premier vêtement sec qu'on a sous la main; ou enfin avec de la bourre, de la laine, même de la paille & du foin, à peu près comme quand on veut bouchonner un cheval.

On doit, quand cela se peut, tremper les flanelles & les linges dans l'eau-de-vie simple ou camphrée: ces moyens sont plus énergiques quand on peut les employer devant un feu modéré. On parvient également à rechauffer le noyé, en le dépouillant de ses propres hardes, pour l'en revêtir aussi-tôt qu'il est es-

fuyé. Enfin on peut suppléer à tous les moyens, par de fortes brosses, même celles d'écurie, avec lesquelles on frotte rudement la peau.

Si l'on étoit au voisinage d'une étable ou d'une écurie, on y transporterait promptement le noyé, & l'on couvrirait son corps de fumier chaud. On peut encore l'enfoncer dans la rafle de raisins, qu'on entasse en rems de vendange. Dans les pays méridionaux, il seroit possible de redonner de la chaleur au corps du noyé, en le recouvrant de sable brûlant. Les climats du Nord offrent une autre ressource dans la glace pilée & dans la neige, avec laquelle on peut frotter le corps pour le réchauffer, à peu près comme on réchauffe ses mains en hiver, en les frottant de cette manière.

Après ces premiers secours, on couche le noyé sur un de ses côtés, ayant soin d'en tenir la tête un peu élevée; & on lui souffle de l'air dans le nez avec le

tuyau A, *fig. 1*, ou bien le canon d'une grosse plume, le tuyau d'une pipe, une gaine à couteau, dont on a coupé la pointe, un bâton de sureau sans moëlle, un chalumeau, un roseau, en un mot le premier conduit assez solide pour pouvoir être introduit dans l'une des narri- nes du noyé : en même tems on a soin de presser l'autre avec le doigt, afin que l'air soufflé ne revienne pas. Si les nar- rines étoient bouchées par l'écume, & que l'air eût peine à s'introduire, on les en débarrasseroit auparavant, ou bien on souffleroit l'air par la bouche. Un moyen plus prompt & plus sûr, feroit de souffler directement avec la bouche dans celle du noyé, en colant ses lèvres sur les siennes ; mais il faut beaucoup de zele & de courage pour surmonter la répugnance qu'inspire une aussi dégoû- tante opération.

L'administration de ces premiers moyens donne le tems de monter la pipe & de l'allumer. Aussi-tôt qu'elle

est allumée (*), on introduit la canulle B dans le fondement du noyé ; puis on y adapte le bout C du tuyau flexible D, & l'on commence à souffler dans la pipe par le second tuyau E, placé à l'autre extrémité de cette même pipe. On continue de souffler de cette manière jusqu'à ce que le tabac soit entièrement brûlé, pour en remettre du nouveau tout de suite, & l'on ne cesse d'introduire la fumée dans les boyaux du noyé, que jusqu'au moment où il donne des signes de vie, certains & permanens.

Quoique la pipe dont il s'agit soit portative & peu coûteuse, cependant comme il se passera quelque tems avant qu'elle arrive dans les mains de tout le monde, on peut à son défaut se servir de deux pipes ordinaires dont on appliquera les fourneaux l'un sur l'autre, chacun des deux, par leur grande ouvertu-

(*) Voyez la Figure & l'explication placées à la fin de cet Ouvrage.

re , ayant soin d'introduire l'un des tuyaux dans le fondement du noyé , & de tenir l'autre dans la bouche pour faire brûler le tabac & pousser la fumée.

Dans tout ce tems , on agite de distance à autre , doucement & en divers sens , le corps du noyé , sans jamais le laisser reposer sur le dos , & tenant toujours sa tête élevée ; on lui frappe dans les mains , on frappe aussi sur la plante de ses pieds avec des baguettes ; on lui chatouille le dedans du nez & de la gorge avec la barbe d'une plume , ou avec un morceau de papier roulé , & s'il se peut trempé dans une liqueur pénétrante , telle que celle du flacon F ; ou bien on lui souffle du tabac en poudre dans les narines , ou enfin on y en introduit la fumée.

Au moment où le noyé donne des signes de vie , & que la respiration & la déglutition commencent à se rétablir , on lui donne peu à peu , quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée impregnée

de sel volatil ammoniac, renfermée dans le même flacon F, ou du sel volatil ammoniac tout pur, d'eau de Luce, d'eau des Carmes, enfin de la première eau spiritueuse que l'on peut avoir; ayant soin de les délayer dans une cuillerée à café d'eau commune. Si ce liquide passe, on lui fait avaler une cuillerée à café de l'une de ces eaux spiritueuses toute pure, & l'on continue la même potion d'heure en heure à la même dose.

Il n'a point été question dans ce procédé de placer les noyés dans un lit chaud, & parfumé avec la fumée du sucre, parce qu'on a supposé qu'ils étoient éloignés de ce secours; mais comme on a le tems de se pourvoir dans l'administration des précédens, il faut le plutôt possible transporter le corps des noyés dans le lit le plus voisin, afin qu'à leur retour à la vie, ils puissent s'y reposer de la fatigue qu'ils ont essuyée tant dans la submersion, que dans les épreuves qu'ils ont subi pour en revenir. B 5

Tous ces secours doivent être administrés indistinctement à toutes les personnes noyées, sans que le tems qu'elles ont demeuré sous les eaux, la couleur pourpre & livide du visage, l'élévation de la poitrine, & plusieurs autres signes semblables doivent en faire désespérer. L'expérience a démontré que dans ces cas où l'on n'a plus rien à attendre en apparence, trois ou quatre heures & même plus encore de tentatives opiniâtres & sans relâche, avoient enfin été couronnées du succès.

Ces secours ne sont pas les seuls qu'on puisse donner aux noyés; il en est encore tels que le lit de cendre, le bain chaud, la saignée, l'émétique, les serviettes chaudes appliquées sous les aisselles, les briques rouges & le fer chaud sur la plante des pieds, &c. Mais quoiqu'on ait quelquefois eu lieu d'éprouver leur efficacité, tant de noyés sont revenus à la vie sans y avoir recours, qu'on peut

presque les regarder superflus dans bien des cas, comme ils sont inutiles & dangereux dans bien d'autres. Cependant si l'on se décide pour la saignée, comme c'est sur-tout à la veine du cou, dite jugulaire, qu'on la pratique, il faut bien se garder de faire aucune ligature. L'ouverture faite avec la lancette doit être maintenue par deux ou trois morceaux de taffetas d'Angleterre, appliqués l'un sur l'autre en maniere de compresse graduée, afin qu'après l'application du premier morceau, le bord des suivans soit collé successivement sur la peau, & que le dernier déborde les autres & puisse les maintenir.

Quand on a ouvert la veine, il n'en faut pas abandonner l'ouverture, & laisser couler le sang sans y faire attention; quoique ce fluide ne paroisse pas sortir en abondance, il s'en perd pourtant goutte à gouttes, assez pour affoiblir le noyé, au point d'accélérer sa mort par la foiblesse qui en est la suite; cette crainte est fondée

sur l'expérience. Il convient toujours d'apprécier la quantité du sang qui sort de la veine, & de n'en tirer au plus que deux palettes, quitte pour y revenir si l'indication s'en présentoit.

On a coutume de donner l'émétique à la dose de deux ou trois grains, dans une cuillerée d'eau commune, animée avec quelques gouttes d'eau spiritueuse. Cependant comme cela ne peut se faire que quand le malade est en état d'avaler, c'est-à-dire lorsque la déglutition & la respiration sont rétablies, ce secours nous paroît parfaitement inutile ; il deviendroit même dangereux.

Le lit de cendres n'est certainement pas à négliger quand on peut se le procurer ; mais il est impraticable parmi le peuple, sur-tout dans les champs & le long de la mer & des rivieres. On le prépare en étendant d'abord sur un lit de fangles, sur les matelats d'un lit ordinaire, ou tout uniment sur des planches, nattes, stores, paillassons, &c. quatre ou cinq pouces

de cendres neuves s'il se peut, & en y plaçant ensuite le noyé sur l'un de ses côtés, & le recouvrant totalement d'autres cendres, même la tête, à l'exception du visage. On fait préalablement chauffer les cendres dans une chaudiere, ou bien par terre, en brûlant du bois par dessus, & on les entretient chaudes en plaçant dessous le lit deux réchauds, remplis d'un feu doux, & appliquant dessus la cendre qui recouvre le corps, des briques ou des fers chauds, avec la précaution de les changer souvent de place.

On s'est aussi quelquefois bien trouvé d'envelopper le corps des noyés, de la peau de mouton ou d'autres quadrupèdes nouvellement écorchés.

On conseille encore les bains chauds, les frictions avec le sel de cuisine, faites principalement sur les aînes, en descendant vers la partie interne de la cuisse le long des artères crurales; l'application d'un pain cuit avec l'eau de vie, ou d'une rôtie au vin & au sucre,

au-deffous de la mamelle & sur le creux de l'estomac ; les piquures d'épingles , d'orties , l'huile bouillante distillée goutte à goutte sur la peau , les lavemens âcres , principalement ceux qu'on prépare avec la décoction de tabac & le sel de cuifine , les ligatures autour du ventre avec des mouchoirs ou des serviettes ; le tiraillement des poils & des cheveux ; les vésicatoires. Mais ces autres secours ne doivent être employés qu'après avoir inutilement essayé des premiers, qui sont de tous les plus simples & les plus efficaces.

Un dernier moyen , c'est la bronchotomie ou l'ouverture de la trachée artère , pour introduire plus promptement l'air dans la poitrine. Ce moyen n'est pas neuf , & s'il est utile, autant qu'on le dit, comme il ne peut être administré que par les gens de l'Art , & qu'il ne devient nécessaire que dans certaines circonstances, on doit le placer à côté de l'émétique & de la saignée, qui ne doivent avoir lieu, que quand un Médecin ou un Chirurgien

gien appellés, en ont reconnu la nécessité.

Le traitement des personnes noyées dans d'autres fluides tels que l'huile, le vin & les autres liqueurs fermentées, est différent de celui qu'on vient de prescrire. Il est difficile qu'on revienne de l'Asphyxie provenant de ces deux causes; l'immersion dans l'huile est surtout mortelle; cela n'arrive guere que dans les fabriques de savon; & quand un homme est malheureusement tombé dans la chaudiere pleine d'huile bouillante, avec laquelle est mêlée la potasse; on sent bien qu'il est presque consumé lorsqu'on l'en retire. Au surplus on peut tenter pour ces deux dernieres asphyxies les secours indiqués au §. V.



§. IV.

*Asphyxie ou mort apparente causée par
le grand froid.*

LE premier effet du froid , est d'étourdir la tête , & d'engourdir les sens ; la stupeur qui s'ensuit amène par degrés l'asphyxie , à laquelle les voyageurs & les soldats sont particulièrement sujets. Les personnes qui voyagent dans des voitures sans feu , courent le plus grand risque de mourir de cette manière ; parce qu'elles sont forcées d'y garder le repos. Ceux qui se trouvent forcément exposés au froid , doivent donc rester le moins qu'il est possible dans l'inaction , & vaincre le penchant qui semble alors les maîtriser.

Le froid , dit un Physicien , lorsqu'il est à un certain degré , procure un sommeil , dont on court risque de ne pas se réveiller. C'est un avis de la dernière

importance pour ceux qui ont à voyager dans de grands hivers, comme ceux de 1709 & de 1740. Il peut leur arriver de sentir un assoupissement très-agréable & très-fort. Mais qu'ils prennent bien garde de ne pas s'y livrer; bien loin de-là, qu'ils se levent aussi-tôt, mettent pied à terre, marchent, courent, & fassent tous les mouvemens qui peuvent entretenir l'agitation du sang: c'est l'unique ressource contre une mort douce, mais inévitable..... Quiconque essaieroit de dormir ici (à Berlin) en plein air, entre 6 & 10 degrés au-dessus de 0, en seroit infailliblement la victime (1).

Ce n'est pas sans précaution qu'il faut aller au secours des personnes faibles par le froid & mortes en apparence de cette manière, quand leurs corps se trouvent dans un lieu profond. On ne doit jamais y entrer en sueur, ou au sortir d'un lieu

(1) Essai sur le sommeil, Mém. de l'Acad. de Berlin, pag. 86. ann. 1746.

chaud ; à moins qu'on n'y arrive par gradation , afin de n'être pas saisi tout d'un coup par le froid. Le parti le plus sage est celui d'employer les crocs pour les retirer de ces endroits.

Quoiqu'il semble naturel de réchauffer promptement ceux qui paroissent être morts du froid , l'expérience a prouvé qu'il falloit au contraire ne jamais approcher du feu leur cadavre , sans les avoir préalablement frottés avec de la neige , de la glace pilée , des linges trempés dans l'eau froide , ou plongé dans l'eau même. On l'approche ensuite du feu par gradation , ayant soin de les froter alors avec des linges chauds , de les étuver avec de l'eau tiède ou les y baigner , & enfin de faire si l'on peut des fomentations aromatiques, auxquelles il convient d'ajouter de l'eau-de-vie camphrée.

A tous ces moyens il faut joindre ceux que nous avons donné dans le §. III. pour les noyés , & ne pas se lasser de les continuer , jusqu'à ce que l'Asphyxique

donne des signes de vie, ou que plusieurs heures de travail opiniâtre & sans fruit, ne permettent plus de douter de l'inutilité de ces secours.

La précaution qu'on a dans le Nord de frotter avec de la neige, ceux qui paroissent morts du froid, ainsi que les parties gangrenées par cette cause, nous rappelle l'histoire d'un jeune homme noyé dans la mer du Jutland. La fausse peur d'être puni, s'étant emparée de celui qui vint à son secours, il fut laissé mort en apparence sur le rivage, la moitié du corps encore dans l'eau, & l'autre moitié sur la neige; on fut avertir les Officiers de Justice, très éloignés de cet endroit, & dans le tems qui s'écoula, le noyé revint à la vie, & disparut. Ne seroit-il pas possible de tenter toujours le même moyen? assurément il est bien facile. Nous l'avons proposé (*) dans un cas extrême; & nous en essaierons l'hiver prochain sur des animaux.

(*) Voy. la Gazette de Santé, 1774, N^o. 18.

§. V.

Asphyxie ou mort apparente des personnes suffoquées par les mofettes ; la vapeur du charbon de bois & de la braise, celle de la tourbe, du charbon de terre & des autres minéraux dans leurs mines ; celle de tous les liquides en fermentation ; par la fumée & la flamme de quelque matiere combustible que ce soit ; l'air des greniers long-tems renfermés, des raffineries, des verreries, & d'autres lieux très-échauffés ; l'éclair du tonnerre, les coups-de-soleil, la chaleur excessive de l'atmosphère ; les odeurs fortes, pénétrantes, assoupissantes, &c.

Trop de fois les hommes ont bravé les émanations assoupissantes, pour ne pas les prévenir sans cesse du danger qu'ils courent en s'y exposant. La lecture des exemples que nous allons citer, les ren-

'dra peut-être plus circonfpects. Mercklin rapporte dans son Voyage des Indes Orientales , que trois matelots furent suffoqués dans un vaisseau Hollandois par l'odeur des aromates , & qu'un quatrieme eut grand peine à en échapper ; aussi les Apothicaires de Hollande ont-ils grand soin de ne jamais ouvrir à la fois plusieurs des grosses balles de fortes drogues , comme le camphre , le safran , &c. qu'ils reçoivent d'Asie : ayant appris par l'expérience , que sans cette précaution , eux & leurs garçons étoient saisis d'un sommeil qu'il avoient peine à vaincre.

Une femme du Village de la Bonne-Vallée , près Vintimille , revenant de la forêt avec quatre de ses compagnes , dont deux la devançoient & deux étoient derrière elle , fit un grand cri & tomba le visage contre terre , sans que les plus proches d'elle , eussent pu remarquer autre chose qu'un peu de poussiere autour de son corps & le mouvement de quelques

pierres. Cette femme mourut subitement ; ses habits & ses souliers se trouverent déchirés par bandes & jettés à cinq ou six pieds autour de son corps.

Il y a dans les environs de Montpellier un puits du fond duquel s'éleve une mofette qui suffoque les animaux qu'on y précipite. MM. Darquier & Mensault , de l'Académie de Toulouse , ont décrit en 1747 une autre mofette , dans un puits voisin du canal de cette Ville , & dont les funestes effets furent malheureusement constatés par la mort de plusieurs personnes qui eurent l'imprudence d'y descendre (*).

Un boulanger de Chartres avoit mis dans sa cave sept ou huit poinçons de braise de son four ; l'un de ses fils y

(*) M. Malouin , de l'Académie des Sciences de Paris , nous apprend dans les Mémoires de cette même Académie , l'existence d'une mofette à Paris , au Mont-Parnasse , avant que ce terrain eût été relevé par les plâtras qu'on y a transportés depuis. Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 34.

étant descendu pour y porter de nouvelle braise , poussa un cri & tomba suffoqué; l'autre allant au secours de son frere , cria de même & cessa de crier. Sa mere descendit après lui , & après elle une servante , & ce fut toujours la même chose. Les voisins s'étant amassés, l'un deux descendit pour secourir ces quatre personnes , & n'en put remonter ; le lendemain on descendit un homme pour accrocher ces cadavres , mais la corde cassa , & ce malheureux fut la victime de son zele. Alors on jeta une grande quantité d'eau dans la cave , & au bout de quelques jours , on y descendit un chien lié sur une planche , avec une chandelle allumée , le chien ne mourut point , la chandelle ne fut point éteinte ; on descendit alors dans la cave sans courir aucun danger (1).

Le 9 du mois d'Octobre de l'année 1740 , un Marchand de vin de Joigny en Bourgogne remplit plusieurs caves

(1) Hist. de l'Acad. 1701 , pag. 18.

de vin nouveau, & comme la force du vin défonçoit les tonneaux, il envoya deux hommes visiter la cave. Le tonnelier qui entra le premier fut d'abord suffoqué par la fumée du vin; le Marchand allant au secours avec quatre autres personnes, fut également suffoqué avec elles; on fut obligé de crever la voûte des caves, & d'aggrandir les soupiraux, la vapeur du vin éteignoit quatre flambeaux allumés, liés ensemble; on ne put sauver que deux hommes des six que la vapeur avoit étouffés (1).

Mais sans rappeler ici tous ces exemples, beaucoup trop communs, le fils & le garçon d'un Marchand Epicier de la rue des Lombards dans Paris, n'ont-ils pas été suffoqués l'année dernière par des émanations mofétiques? Presqu'en même tems, la vapeur du charbon avoit fait périr le domestique d'un Procureur, qui échauffoit un bain avec le cylindre; &

(1) Journal hist. pag. 418,

tout récemment on a vu le sieur Lemaire & sa femme, Marchands de Modes, mourir subitement de la même cause (*).

On ne sauroit donc trop se précautionner contre ces vapeurs, sur-tout contre celle du charbon. L'usage d'un ventilateur devient indispensable quand on en brûle dans les appartemens ; il est encore prudent de tenir une fenêtre ouverte ; & ceux qui se servent du cylindre pour chauffer les bains, ne doivent jamais employer cette machine, sans que sa grande ouverture ne soit couverte d'un large entonnoir de tôle, dont le tuyau aboutisse directement à la rue. Car il est également dangereux de faire décharger ce tuyau dans celui d'une cheminée : la vapeur du charbon repoussée peut refouler dans des cheminées voisines, & porter ailleurs la suffocation & la mort. C'est ce qui est arrivé rue S. Honoré, aux asphyxiques du magasin de Modes de la Corbeille galante.

(*) Voy. la Gazette de Santé, 1774, N^o. 34.

Une autre précaution à prendre, c'est de ne jamais s'enfermer dans une voiture, sur-tout après avoir mangé, sans en tenir une glace à demi-baissée, principalement en hiver, & plus encore quand on est dans l'habitude d'y avoir des cylindres, des boules ou des bougies allumées. Dans tous ces cas, la vapeur animale & la chaleur entêtent, assoupissent, & conduisent à l'Asphyxie.

N'oublions pas non plus à rappeler aux imprudens, qui dans les grands froids mettent de la braise sous la table, ou aux personnes qui s'enferment avec de la braise ou du charbon dans de petits appartemens, le danger qu'ils courent de passer de la vie à la mort sans s'en appercevoir. Boerrhaave raconte que plusieurs Demoiselles étant à travailler dans un rez-de-chaussée, furent étourdies par la vapeur de la braise, mais sans perdre l'attitude qu'elles avoient prise en travaillant. Leur mere arrivant, saisie de froid, frappa à la porte qui étoit vitrée; mais ne voyant pas qu'aucune d'el-

les s'empresât d'ouvrir, quoiqu'elles parussent en vie, elle força la porte heureusement pour elles : aussi-tôt on les plaça à l'air, on jeta de l'eau fraîche sur leur visage, & bientôt elles revinrent d'une mort apparente, qui se fût réalisée sans ce secours.

On a dû voir encore par tous ces exemples, dont il eût été facile de grossir la liste, combien il est imprudent d'aller secourir tout de suite ceux qui se trouvent ainsi suffoqués. A la vérité si l'on ne les assistoit pas, ils périroient; ce qui paroît d'abord inhumain : mais comme ce zèle n'a jamais servi qu'à multiplier les victimes, il vaut mieux ne rien entreprendre sans changer préalablement la nature de l'air, quand même le malheureux Asphyxique devoit périr dans l'espace de tems que ce changement exige.

Il faut donc aussi-tôt que quelqu'un est frappé de cette Asphyxie, enfoncer toutes les portes & les fenêtrés du lieu où il se trouve, en agrandir les soubiraux,

percer les voûtes , en un mot faciliter de toutes parts l'entrée du grand air. S'il ne contient pas des matieres combustibles , on y jettera des fusées volantes , des pétards , des bottes de paille & de foin allumées. Il est plus sûr de faire brûler du machefer , de l'y jeter tout embrasé , & de répandre par-dessus, du vinaigre, de la poudre à canon , de la fleur de soufre , ou toute autre matiere combustible : on peut encore répandre beaucoup d'eau dans cet endroit. Après ces premieres précautions , on liera un animal vivant , un chien sur-tout , sur une planche , sur laquelle on attachera une chandelle allumée. Ce n'est qu'après que la lumie-re ne s'éteindra pas dans le souterrain , & que l'animal en aura été retiré sain & sauf , qu'on pourra se permettre d'y descendre ; encore faudra-t-il ne jamais s'y exposer , sans s'être fait passer sous les épaules une double corde , ayant soin de tenir dans ses mains un cordon particulier , pour avertir en le tirant , de

danger où l'on pourroit se trouver. Il est également nécessaire de boire un demi-verre d'eau-de-vie avant d'y descendre, d'en tenir dans sa bouche, de répandre du vinaigre sur son corps, & de s'en frotter les yeux, le nez & les tempes.

Ces précautions une fois prises, sans négliger l'usage des fourches & des crocs, & après avoir retiré le suffoqué du lieu fatal, on le placera à l'air libre, on le déshabillera, on le couchera sur le pavé, dans la cour ou dans la rue, même dans une cave fraîche & saine, & s'il se peut auprès d'un puits. Il vaudroit mieux encore étendre son corps sur la terre humide couverte de gazon, le tenant couché sur le côté, & la tête un peu relevée.

Après ces dispositions, on soufflera sans différer dans sa bouche ou dans le nez avec un tuyau, ou par le moyen d'un soufflet; on appliquera des morceaux de glace sous les aisselles, sur la plante des pieds & sur le creux

de l'estomac. Mais par-dessus toute chose, on jettera sur son corps, principalement sur le visage & sur la poitrine, des seaux d'eau fraîche, & l'on insistera d'autant plus sur ce dernier secours, qu'il est de tous le plus prompt, le plus commode & le plus énergique.

Cette méthode, dont on s'est servi avec succès à Nancy, sur un cuisinier suffoqué par la vapeur de la braise (*), a été conseillée dans tous les tems par presque tous les Auteurs. On a vu pag. 20 comme l'eau fraîche faisoit revenir à la vie le chien retiré du puits de Rennes; on jette dans le lac Agnano en Italie les animaux suffoqués par la mofette de la grotte dite *del Cane*, & ils reviennent aussi-tôt de leur suffocation; enfin on a vu que la fraîcheur de l'eau versée abondamment dans la cave du Boulanger de Chartres, p. 47, avoit dissipé la vapeur meurtrière du charbon. C'est ainsi que

(1) Voy. la Gazette de Santé, 1774, N^o. 33.

réfléchissant sur ce phénomène , & fortifié par plusieurs autres exemples antérieurs, M. Dehenne , Docteur en Médecine , au rapport de M. Boucher , Médecin à Lille , vint à bout de ressusciter à Paris le domestique d'un Seigneur , long-tems avant que l'homme de l'art qui l'a tenté à Nancy , eût eu occasion de le mettre en usage. Ce domestique étant rentré à l'hôtel vers trois heures du matin , dans le fort de l'hiver , porta dans son galetas un foyer rempli de braise pour se chauffer , & en fut suffoqué. Comme il ne paroissoit pas dans la matinée , on alla dans sa chambre , & on l'y trouva sans connoissance & sans mouvement. On eut beau l'agiter , il ne donna aucun signe de vie : cependant M. Dehenne ayant été appelé , le fit descendre dans la grande cour de la maison , & lui fit jeter plusieurs feux d'eau à travers le corps ; ce qui rappella cet Asphyxique à la vie. *

* Journal de Méd. Mai 1760.

Dans les mines de charbon de terre, on a coutume d'appliquer sur le gazon la bouche de ceux qui s'y trouvent suffoqués par la vapeur de ce minéral. Pour cet effet, on les sort de la mine, on les couche le ventre sur la terre; quelquefois même on fait un creux dans l'endroit du terrain, qui répond à la bouche, afin que l'émanation terrestre soit plus fraîche & plus active. Ce moyen peut être employé dans le cas où l'eau manqueroit, ce qui peut arriver. On en a la preuve dans les essais qu'en fit l'Abbé Nollet à la fameuse grotte *del Cane*: au lieu de faire plonger dans le lac le chien soumis à l'expérience, comme c'est l'usage, il le fit rouler sur l'herbe, ce qui fit également revenir l'animal de son asphyxie.

Lorsqu'une fois l'Asphyxique a donné quelques signes de vie, on lui frotte les tempes, le nez & les yeux avec du vinaigre, on lui en fait même avaler une cuillerée; & tout de suite après, on le transporte dans une cuisine ou

dans une falle-basse , dans laquelle on a fait préalablement allumer du feu , ayant soin de le placer toujours à une certaine distance , le laissant d'ailleurs étendu sur le carreau , & continuant de répandre sur lui de l'eau fraîche , jusqu'à ce qu'il soit entièrement revenu. Alors on cesse l'opération , & on approche le malade du feu par degrés. Enfin , quand cela se peut , on le couche dans un lit bassiné , & on lui fait avaler un bouillon , un demi-verre de vinaigre , ou quelques gouttes d'eau de-vie camphrée animée avec l'esprit volatil de sel ammoniac.

Si ces secours devenoient inutiles ; ce qui arrive rarement quand il ne s'est pas écoulé trop de tems depuis l'accident , jusqu'à leur administration , on pourroit , au lieu d'abandonner l'Asphyxique , tenter les moyens irritans indiqués pour les noyés ; sur-tout l'introduction de la fumée de tabac , qu'on a vu réussir dans ces circonstances.

§. VI.

Asphyxie ou mort apparente causée par le plomb, ou exhalaison des fosses, l'infection de cloaques, des lieux humides & profonds; celle des tombeaux, des voieries, des prisons & des autres lieux étroits, où beaucoup de personnes se trouvent rassemblées; les miasmes contagieux des épidémies, principalement de la peste & de la petite-vérole.

LE Seigneur d'un Village situé à deux lieues de Nantes, mourut d'une fièvre putride le 15 Déc. de l'année dernière. On voulut lui préparer une fosse distinguée dans l'Eglise: pour cet effet, on remua plusieurs cadavres, & on déplaça le cercueil d'une de ses parentes, enterrée au mois de Février précédent. L'infection se répandit aussitôt dans l'Eglise, quinze paysans qui avoient assisté à cette

cérémonie, moururent en peu de jours de fièvre putride-maligne, & six Curés qui s'y trouvoient aussi présens, manquèrent de périr de la même maladie.

On se rappelle l'infection arrivée à l'ouverture du caveau de la Cathédrale de Dijon, & l'épidémie du Village de Saulieu produite par la même cause, qui a duré long-tems & a fait périr bien du monde*.

Un payfan faisant ailleurs fonction de fossoyeur, tombe mort dans le caveau dans lequel il est descendu; un autre payfan y descend pour le secourir, & meurt encore; un troisieme qui se dévoue à son tour, paye aussi de sa vie le bon office qu'il vouloit rendre. Enfin un quatrieme n'y descend qu'après s'être lié avec une corde: aussi-tôt qu'il se trouve mal, on le retire, & il a toutes les peines de revenir de cet évanouissement. (**).

* Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 6; 1773, N°. 11.

(**) Nosologie de Sauvages, tom. II. pag. 320. On peut voir ce que nous avons dit

L'épidémie qui a régné dans les prisons de Dijon , pendant le cours de cette année , ne provenoit aussi que d'un air infecté par plusieurs personnes malades renfermées dans ces lieux étroits & malsains (*).

Dans la nuit du 9 Juillet 1756 , après un orage considérable, un payfan du Village de S. Ouen s'étant levé pour voir si l'eau qui couloit ne pénétrait pas dans sa cave , parce que la porte étoit basse & placée vis-à-vis un gros tas de fumier , y descendit sans précaution , & tomba mort sur le champ. Sa femme descendit peu de tems après lui , & eut le même sort. Leur fils & leur fille ayant appelé au secours , les voisins accoururent , onze d'entre eux

plusieurs fois dans la Gazette de Santé contre l'abus d'enterrer dans les Eglises , & de conserver les Cimetières dans l'enceinte des Villes ; abus énorme dont on ne se corrige que lentement : tant il est vrai que les préjugés , même les plus dangereux , sont toujours difficiles à détruire.

(*) Voy. la Gazette de Santé , 1774 , N°. 9.

descendirent successivement dans la cave, & tous tomberent à la renverse. De ces onze Asphyxiques, cinq seulement revirent le jour.

En 1731, un particulier du Diocèse d'Alais faisant fouiller dans une vieille masure, fit découvrir un puits qui avoit été bouché. Quand on eut réuni les immondices qui étoient au fond, il s'éleva une vapeur infecte, & celui qui étoit dans le puits fut suffoqué. Un second descendant par l'échelle, tomba mort aussi sur le premier. Un troisieme attaché par une corde, perdit l'usage des jambes & des bras, quand il fut aux deux tiers de l'échelle : on le retira, mais il mourut.

En 1737, cinq personnes furent également suffoquées dans un puits abandonné, que l'on fit nettoyer, aux Religieuses Ursulines de Saint-Denys. Quelques années auparavant, trois hommes étoient morts suffoqués dans un trou à fumier, où ils avoient voulu s'entresecourir*.

* Journ. histor. Sept. 1756.

An défarmement de la flûte du Roi
le Chameau, qui revenoit de Cadix en
 1745, un matelot ayant débordé une
 futaille remplie d'eau de mer qu'on
 avoit imprudemment bouchée, tomba
 roide mort. Six de ses camarades qui
 étoient dans la même cale, furent frap-
 pés d'asphyxie : le Chirurgien-major,
 qui courut à leur secours, n'en fut pas
 exempt. On exposa leurs corps au grand
 air, & ces derniers en revinrent. Long-
 tems avant cette époque, plusieurs per-
 sonnes avoient péri à Pau en Béarn,
 dans une espece de puits fermé depuis
 long-tems, où l'on avoit laissé croupir
 de l'eau salée.

On a plusieurs moyens de prévenir
 ces malheurs. Le premier, c'est le ven-
 tilateur, par lequel on établit un cou-
 rant d'air pur, qui agite & renouvelle
 sans cesse l'athmosphere méphitique. Il
 en est encore un pour les fosses, les
 caveaux & les lieux bas & renfermés,
 c'est de pratiquer une ouverture, à la-

quelle soit adapté un tuyau de fer-blanc ou de plomb qui s'éleve jusqu'au toit, afin que les émanations s'échappent à mesure qu'elles se forment, & que cessant d'être concentrées, on ne risque plus d'en être frappé en descendant dans ces souterrains *. Ce n'est pas autrement qu'on est venu à bout de vider les fosses dans Paris en plein jour, sans infecter les voisins & sans aucun danger pour les vuidangeurs.

Une précaution non moins nécessaire pour prévenir les morts subites & les épidémies qui résultent du remuement des latrines, des caveaux, de l'ouverture des tombes, & de l'infection des prisons & des autres lieux renfermés, c'est de brûler, en approchant de ces endroits, du genièvre, ou du vinaigre, de fu-

* Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 1.
Voyez aussi le Journal de M. l'Abbé Rozier, ayant pour titre: *Observations sur la Phlogistique, l'Histoire Naturelle, &c.*

mer du tabac , & de tenir dans sa bouche quelque substance aromatique ; surtout de neutraliser les émanations méphitiques par le moyen suivant , publié il y a deux ans , à Dijon , par le savant M. de Morveau. (Prenez une cloche de verre , placez-la sur le bain-marie , mettez-y trois parties de sel marin un peu humide ; versez par-dessus une partie d'huile de vitriol : placez ce mélange à l'entrée des lieux infectés avant d'en faire l'ouverture , & dans ces mêmes lieux , quand ils seront ouverts.) Voyez encore les moyens indiqués pag. 17, 52.

Au reste, ceux qui n'auroient point recours à cette précaution qu'on ne sauroit trop recommander , doivent du moins ne jamais descendre dans ces mêmes souterrains sans qu'on en ait agrandi l'ouverture , & sans que la première infection en soit préalablement évaporée ; encore , nous ne saurions trop le répéter, faut-il qu'ils soient suspendus par une double corde , au moyen de laquelle

on puisse les retirer, en cas d'accident, plutôt que d'exposer d'autres personnes à courir le même danger pour aller à leur secours.

Les vuidangeurs doivent, avant de descendre dans la fosse, rompre avec des bâtons la croûte qui couvre les matières qui y sont contenues, & laisser évaporer les émanations qui s'exhalent dans cet instant. Il faut sur-tout qu'ils aient la précaution de boire de l'eau-de-vie, & d'en tenir dans leur bouche au moment où ils ouvrent la fosse & qu'ils y descendent. On a vu dans l'exemple cité pag. 20, que l'ivrogne qui descendit le quatrième dans le puits, eut la force d'avertir quand il se trouva mal, ce que les trois premiers n'avoient pu faire; & l'on regarde si bien l'eau-de-vie & les liqueurs spiritueuses comme l'antidote du *plomb*, que plusieurs Ecrivains la recommandent pour faire revenir ces Asphyxiques. On ne peut cependant se dissimuler qu'il faut user pru-

demment de ce moyen très-connu par les vuideurs de Paris.

Enfin , lorsque malgré ces précautions, ou par leur omission, les hommes sont suffoqués par la vapeur méphitique, il faut leur administrer exactement les mêmes secours que dans l'asphyxie précédente ; c'est-à-dire l'exposition à l'air pur & frais , sur le pavé , la terre ou le gazon , l'aspersion copieuse d'eau froide , &c. pag. 53. Seulement on doit insister sur l'usage du vinaigre : il seroit bon même d'en impregner l'eau que l'on répand sur la personne suffoquée ; & s'il arrivoit qu'on n'en eût pas assez pour remplir cet objet , on se borneroit à tremper des linges dans cette liqueur , & à les appliquer sur la surface du corps de l'Asphyxique , particulièrement sur le visage & sur la poitrine , sans discontinuer de répandre abondamment de l'eau fraîche sur son corps. Le vomissement est utile dans ce seul cas ; mais il faut le provoquer avec

deux ou trois cuillerées d'oxymel scillitique & une cuillerée d'eau-de-vie camphrée, mêlées ensemble, qu'on fait avaler au malade lorsqu'il commence à revenir de son asphyxie; on doit même alors lui donner, d'heure en heure, une cuillerée d'eau-de-vie camphrée, ou d'eau-de-vie pure, au défaut de la première. Dans ce cas, après avoir employé tous ces secours comme dans le précédent, on peut injecter de la fumée de tabac par le fondement avec la machine contenue dans la Boîte, *Pl. I.* Enfin, avant tout, on ne doit jamais oublier de souffler de l'air dans le nez de l'Asphyxique, soit avec le tuyau *A Fig. 6, Pl. I.* soit avec un soufflet ordinaire, comme nous l'avons conseillé dans les cas précédens.

Si les vapeurs infectes & putrides ne tuent pas toujours ceux qu'elles saisissent, souvent elles les frappent d'aveuglement; on en avoit d'abord fait l'observation en Italie, & on l'a aussi remarqué à Paris.

» Deux manœuvres qui travailloient à

une vieille fosse , cachée sous une autre & qui n'avoit pas été vuïdée depuis fort long-tems , furent tellement frappés de l'horrible puanteur qui en sortit, qu'ils en perdirent la vue ; l'un absolument , & l'autre au point de n'appercevoir plus que foiblement la grande lumiere. M. Chomel , auteur de cette observation , les guérit tous deux parfaitement en vingt-quatre heures , en leur faisant prendre , de quatre en quatre heures , trois ou quatre cuillerées d'une liqueur aromatique , & en appliquant sur leurs yeux , des compresses qui en étoient imbibées. Cette eau est tirée du thym , de la lavande , de la fauge , du serpolet , de la marjolaine & du romarin , dont on fait macérer les feuilles & les fleurs dans l'hydromel , & qu'on distille ensuite au bain-de-sable , ayant soin de rectifier la liqueur sans séparer l'huile *.

* Hist. de l'Acad. Roy. des Sciences , ann. 1711. p. 26. art. 5.

La peste, la petite-vérole & la fièvre-maligne causent quelquefois des asphyxies, que l'on a pris trop souvent pour une véritable mort. De-là vient que le corps de plusieurs Asphyxiques a été confondu avec les cadavres des pestiférés, jusqu'à ce que des signes de vie manifestassent l'erreur commise par ceux qui, dans ces grandes mortalités, sont chargés de conduire & d'ensevelir les morts. Un célèbre Médecin Anglois raconte l'histoire d'un jeune-homme mort en apparence de la petite-vérole, & qui en revint; dans tous ces cas, c'est au grand air, à l'air libre & pur, qu'on a dû ce retour à la vie. C'est pourquoi lorsque quelqu'un meurt d'une contagion quelconque, il convient de ne l'ensevelir qu'au bout de plusieurs heures, d'ouvrir aussi-tôt les portes & les fenêtres, de le coucher nud sur le carreau de la chambre, & de l'y laisser ainsi pendant cet espace de tems. Il seroit même prudent de ne jamais ensevelir les

morts & de ne les mettre dans la biere qu'au moment où ils doivent être transportés, afin qu'ils fussent exposés au grand air pendant les vingt-quatre heures qu'on a coutume d'attendre. Il en résulteroit encore la facilité de pouvoir reconnoître les cadavres, & de constater leur véritable mort, ce qui seroit d'autant plus utile, qu'il peut résulter de grands abus de cet ensevelissement.

§. VII.

Asphyxie ou mort apparente, causée par l'excès de joie, de colere, de chagrin; l'enthousiasme; les affections hystériques, connues sous le nom de vapeurs; la syncope.

Personne n'ignore ce que peuvent les passions sur notre existence, & combien de fois elles en ont troublé, suspendu ou détruit le cours. L'incertitude où l'on est sur la mort véritable ou appa-

rente de cette classe d'Asphyxiques, exige qu'on ne les abandonne pas à leur malheureuse destinée, & qu'aussi-tôt qu'ils se trouvent frappés de ce coup, on les secoure le plus promptement qu'il est possible. Nous avons vu une femme en colere tomber évanouie, sans pouls, sans connoissance, & passant pour morte. Cet accident arriva dans un Marché; une poissarde qui avoit de l'eau dans un seau, la lui jetta sur le visage, plusieurs autres firent de même, & au bout d'un quart - d'heure, cette femme inondée poussa un profond soupir, & revint peu à peu de son asphyxie. Il en est de même des autres passions, sur-tout de l'enthousiasme, qui produit les extases; état agréable, au rapport de tous ceux qui s'y sont trouvés, & que les personnes amies du merveilleux ont attribué à des causes surnaturelles, tandis que ce n'étoit que l'effet des causes physiques.

Quoi qu'il en soit, le premier secours contre ce genre de mort apparente est

l'air libre & l'eau fraîche. On peut y joindre les odeurs fortes & désagréables , telles que celle d'une plume brûlée , l'alkali volatil , &c. on doit aussi froter les tempes & les poignets de ces Asphyxiques avec de l'eau de senteur ; frapper sur la paume de leurs mains , leur chatouiller la plante des pieds , leur arracher les poils , crier dans le tuyau de leur oreille , & donner quelques secouffes à leur corps , en le soulevant de tems en tems par les épaules. On frotte en même tems la peau avec des serviettes chaudes ; on applique des briques chaudes sur la plante des pieds ; & à mesure qu'ils commencent à respirer , on leur fait avaler une cuillerée d'eau - de - vie camphrée du flacon F, *fig. 1* , d'eau des Carmes , ou de la première eau spiritueuse qui tombe sous la main.

Une attention non moins importante , c'est de déshabiller promptement ces Asphyxiques , & de ne leur laisser

ni col , ni jarretieres , ni bracelets , rien en un mot qui puisse les gêner en aucune partie.

Que si , malgré ces premiers secours , l'Asphyxique avoit peine à revenir , on auroit recours à la saignée , & à la fumée de tabac que l'on injecteroit par le fondement.

§. VIII.

Asphyxie ou mort apparente , causée par l'étranglement ou par la compression violente de la gorge , soit par cause externe , soit par cause interne.

LE célèbre M. de Sauvage , Professeur de Médecine en l'Université de Montpellier , raconte dans sa Nosologie , l'histoire d'un pendu qu'il avoit presque rendu à la vie. Ce malheureux , dit-il , à peine détaché de la potence , fut transporté dans une Eglise. Là , au lieu de l'enterrer , on le saigna trois

fois en deux heures de tems , & il revint à la vie , si bien qu'il se mit lui-même sur son séant , & qu'il but à longs traits , de l'eau d'une cruche qu'il tint de ses deux mains , se trouvant beaucoup mieux alors. Cependant sa voix étoit foible & voilée , & ce ne fut qu'après avoir craché un peu de sang & bu beaucoup d'eau , qu'il put se faire entendre. En effet il brûloit de soif , & cherchoit sans cesse à respirer le vent qu'on faisoit autour de lui , quoique l'air ne fût pas chaud. Au bout de trois heures , la place sur laquelle la corde avoit porté , s'enfla tellement , qu'il n'en resta plus de trace. M. de Sauvages ordonna une quatrieme saignée pour prévenir l'assoupissement que devoit produire l'engorgement des vaisseaux du cerveau , causé par la nouvelle compression des veines jugulaires. Les Chirurgiens s'étant enfuis crainte de poursuite , la saignée ne fut point faite ; dès cet instant , le malade tomba par degrés

dans l'assoupissement ; le pouls , qui s'étoit relevé à la première saignée , devint très-foible , moins fréquent , & disparut enfin. C'est ainsi , ajoute M. de Sauvages , que mourut cet infortuné , qu'on avoit pendu sans qu'il eût commis aucun crime : *quem nullum scelus ad patibulum duxerat.*

Cet exemple n'est pas le seul qu'on pût citer ; les Auteurs en rapportent plusieurs autres , mais plus heureux.

Ceux que l'on trouve étranglés , doivent donc être saignés , le plutôt possible , de la veine jugulaire , & même plusieurs fois dans un très-court espace de tems , sans faire aucune ligature , en se contentant de fermer l'ouverture de la veine avec un morceau de rassetas d'Angleterre. En même tems on leur soufflera dans la bouche ; & sitôt qu'ils commenceront à respirer , on leur fera du vent avec un soufflet ou avec un éventail , & on leur donnera de l'eau fraîche à avaler autant qu'ils paroîtront le désirer.

Il est inutile de recommander de les débarrasser tout de suite de la corde ou du mouchoir avec lequel leur cou est ferré , ainsi que de tous les autres liens qui pourroient les gêner.

On doit encore appliquer sur l'impression faite par la corde , des compresses imbibées de vinaigre ou d'eau-de-vie camphrée , ou même d'eau fraîche & du sel. Enfin , il importe sur toutes choses de tenir le pendu sur son séant , ayant soin de soutenir sa tête , toujours prête à pencher.

La saignée du pied , & même copieuse , après celle de la jugulaire , peut encore être très - utile en pareil cas : mais une précaution non moins essentielle à prendre quand on veut secourir un pendu , c'est de ne pas couper la corde tout de suite , ce qui donne une secousse au suffoqué , & en augmente l'étranglement. Il faut au contraire soulever son corps , & ce n'est qu'après qu'il ne peut tomber par son

propre poids , qu'on détache & denoue la corde.

Au reste , tous ces secours deviendroient inutiles , si la premiere vertebre du cou étoit luxée , ce qu'on peut aisément reconnoître.

Le gonflement des amygdales dans les maux de gorge , est une cause interne d'étranglement & d'asphyxie. La saignée copieuse est le premier moyen par lequel on doit la combattre. Ensuite on peut avoir recours à la fumée de tabac qu'on fait avaler à l'Asphyxique , & qu'on introduit aussi par le fondement. Ce remède , qui nous a réussi , est assez neuf ; nous le conseillons aux Gens de l'Art pour le substituer à l'émétique , indiqué dans les maux de gorge , mais qui parvient difficilement à l'estomac , à cause de la résistance que les fluides éprouvent dans le fond du gosier , alors presque entièrement bouché par le gonflement des amygdales.

Une troisieme cause d'étranglement

peut jeter dans l'asphyxie ; c'est la présence d'un corps étranger , arrêté au fond du gosier , dans l'œsophage , ou tombé dans la trachée-artère. Dans ce dernier cas , le malade touffe fortement avant d'être suffoqué ; ce qui sert à distinguer cette cause d'asphyxie de la précédente.

Un pois jetté dans la bouche d'un jeune-homme , glissa dans le larynx. La présence de ce corps fut aussitôt suivie d'une très-grande difficulté de respirer & d'une toux des plus vives. On lui donna sur le champ une forte dose d'huile d'olive , qui le fit vomir , & procura l'expulsion du pois.

Une fille mangeant des prunes , en avala un noyau , qui malheureusement glissa dans la trachée-artère. Elle toussa violemment , cracha le sang , & fut presque suffoquée. On excita une toux plus forte , & le noyau sortit par l'expectoration.

Un enfant avala un petit os , qui passa

aussi dans la trachée artère. On lui souffla avec force dans le nez de la poudre de muguet, laquelle causa des éternuemens violens qui chasserent l'os.

Ces trois exemples choisis parmi plusieurs autres, apprendront aux parens à ne laisser aucun corps solide dans les mains des enfans; aux imprudens, à ne pas jeter ni recevoir dans la bouche des corps durs qui peuvent glisser dans le gosier; & à ceux qui mangent des fruits, à ne jamais en avaler les noyaux.

On trouve dans les moyens employés pour faire sortir ces corps étrangers, la maniere dont on doit s'y prendre en pareil cas. Gardez-vous bien d'exciter le vomissement du malade, encore moins de provoquer sa toux par des boissons âcres & acides; contentez-vous au contraire de lui faire boire beaucoup de lait, ou d'huile d'amandes douces, d'olive, de navette, de lin, de noix, en un mot de la premiere

huile qu'on aura sous la main ; & après avoir bien préparé les parties aux efforts de la toux , excitez-la seulement par l'introduction de la fumée de tabac dans les narines .

A l'égard des corps avalés , c'est encore une erreur funeste d'en provoquer la sortie par la bouche , quand ils sont engagés trop avant dans le gosier . Si la suffocation n'est ni prochaine , ni présente , il faut attendre un Chirurgien , lequel tentera d'extraire ce corps avec des tenettes , ou tout autre moyen suggéré par ses lumières & par sa prudence . Mais si ce secours étoit trop éloigné , & que le malade fût prêt à être suffoqué ou eût cessé de respirer ; alors sans différer , on prendroit un poireau long , mince , verd & ébarbé , que l'on introduiroit dans le fond de la gorge , ayant soin de le pousser obliquement & en en bas , pour précipiter par cette impulsion le corps étranger arrêté . Il seroit plus sûr d'employer la Bougie dite *de S.*

Côme, ou les grosses Bougies connues sous le nom de *rat de cave*, qu'on tremperoit dans l'huile ou dans l'eau tiède pour les ramollir. Une baleine au bout de laquelle on auroit fixé un bouton fait avec du linge un peu usé, mais bien attaché, pourroit produire le même effet en cas de besoin. Enfin, à toute extrémité, on se serviroit aussi d'une baguette d'ozier, d'une tige de bois de bouleau, ou de tel autre bois très-pliant, difficile à rompre, & qui auroit la grosseur & la longueur convenables; ayant soin aussi d'en émousser l'extrémité avec un bout de vieux linge.

Un particulier avala une piece d'os un peu grosse d'une côtelette de mouton; il survint dans l'instant au malade des accidens très-graves; plusieurs Chirurgiens essayèrent de la retirer ou de la repousser dans l'estomac par le moyen du poireau ou de quelque autre instrument; mais tous les efforts furent inutiles. Un autre Chirurgien arrivant,

trouva le malade dans un état extrême ; il ne respiroit plus qu'avec difficulté, & il étoit prêt de suffoquer. Comme ces accidens parurent venir moins du corps étranger, que de la violence avec laquelle on avoit essayé de le précipiter dans l'estomac, ce dernier eut recours à la saignée qu'il répéta plusieurs fois ; il fut alors possible d'atteindre l'os. On introduisit dans l'œsophage une baleine assez forte, garnie tout du long d'une bandelette de linge bien fin & bien doux, & l'os fut aisément repoussé.

On voit par cette observation, 1°. qu'il importe dans ces circonstances d'opérer avec beaucoup de ménagement, de peur d'augmenter l'irritation de la partie affectée, & d'engager de plus en plus le corps étranger ; 2°. que quand, après avoir employé ce moyen, on ne réussit point, il faut avoir recours à la saignée ; & que ce n'est qu'après qu'elle a été répétée plusieurs fois, qu'on doit revenir à la première opération.

La différence des corps dans leur forme & leur solidité , rend l'étranglement plus ou moins violent , ses suites plus ou moins fâcheuses , & fait varier les moyens d'y remédier : mais nous n'avons entendu parler ici que des cas très-pressans de suffocation , où l'on ne peut recourir aux Gens de l'Art ; car par-tout où il est possible d'avoir promptement un Chirurgien , il ne faut rien entreprendre sans son avis , & lui laisser faire ce qu'il convient.

§. IX.

Asphyxie ou mort apparente , causée par la commotion du cerveau ; les chûtes violentes ; les coups reçus ; l'apoplexie , l'épilepsie ; la catalepsie.

ON fait que les chûtes qui causent la commotion du cerveau , la fracture du crâne , & l'épanchement du sang

dans cette capacité , font tomber le malade dans un assoupissement subit , duquel il est presque toujours difficile de le faire revenir ; mais on n'ignore pas non plus que la saignée du pied plusieurs fois répétée , est le premier moyen que l'on doit alors employer. Nous n'avons donc d'autre conseil à donner en pareil cas , que d'appeller un Chirurgien le plutôt possible , ou de transporter avec la même célérité le blessé dans l'Hôpital le plus voisin. On peut en attendant appliquer des compresses trempées dans l'eau-de-vie , sur la contusion ou la blessure ; frotter le nez & les tempes de l'Asphyxique avec du vinaigre & quelque eau spiritueuse , même lui en verser quelques gouttes dans la bouche ; & enfin , s'il paroît reprendre ses sens , on doit lui faire avaler un verre d'eau fraîche , & en répandre sur son visage & sur sa poitrine.

Nous ne dirons rien sur les autres espe-

ces d'asphyxie, contre lesquelles il faut également des secours dirigés par des personnes de l'Art ; nous nous contenterons de rapporter deux observations, qui pourront peut-être donner de nouvelles vues sur le traitement de cette maladie.

Un Epicier de Paris étoit tombé en apoplexie avec perte entière de sentiment, de mouvement & de connoissance. Deux soldats que le hasard amena, employerent la fumée de tabac comme on l'a conseillé pour les noyés, pag. 31 ; & ce remède eut un succès si parfait & si prompt, que deux heures après, le Marchand étoit dans sa boutique comme si de rien n'eût été*.

Un autre homme attaqué d'apoplexie, fut saigné du bras ; comme le sang ne couloit pas, on ouvrit la veine de l'autre bras, & cette ouverture n'ayant

* Bruhier, de l'incertitude des signes de la mort, tom. II, p. 384.

pas eu plus de succès , on répéta successivement l'opération aux deux pieds , sans être plus avancé. Le malade , sans pouls & sans mouvement , passa pour mort. On le tira de son lit , il fut déshabillé & étendu sur le carreau , toutes les fenêtres ouvertes. Bientôt après le sang coula de ses veines , il reprit ses sens , se rétablit , & s'est bien porté depuis *.

Il seroit donc essentiel d'essayer des lavemens de fumée de tabac dans les apoplexies ; de ne pas abandonner sans secours ceux qui paroissent avoir succombé sous ce funeste accident ; d'éviter sur-tout de leur faire avaler des potions émétiques , qui restent le plus souvent dans la bouche & augmentent la difficulté de respirer , ou qui , si elles descendoient dans l'estomac , ne produiroient aucun effet , ou exciteroient des

(*) Voyez la Gazette de Santé , 1774 N^o. 40.

efforts plutôt capables d'augmenter l'engorgement du cerveau, & de nuire, que d'être utiles.

§. X.

Asphyxie ou mort apparente des nouveaux-nés, causée par le serrement du cordon ombilical ; la compression de leur corps dans les accouchemens difficiles ; les convulsions, les cris, la dentition ; l'imprudence des meres & des nourrices qui les suspendent ; les couchent dans leur lit, ou qui les couchent sur le dos dans le berceau, & les y agitent trop fortement.

ON n'a point assez réfléchi sur la quantité de jeunes sujets qui périssent chaque année par ces causes trop négligées.

Une femme du Village de Lampergtheim, près de Manheim, considérablement affoiblie par un flux de sang, mit

au monde un enfant bien conformé ; qui ne donnoit aucun signe de vie. On avoit malheureusement coupé le cordon ombilical. Aussi-tôt l'Accoucheur souffla dans la bouche du nouveau né en lui ferrant les narrynes , le fit étuver avec du vin chaud , & lui frotta le bas ventre : ces secours le rappellerent à la vie.

Le fils de M. Couturier , Notaire à Paris , rue S. Victor , vint au monde sans pouls , sans battement au cœur , & comme mort. On avoit lié le cordon ombilical , mais sans le couper. On le délia promptement , & dès que la communication entre la mere & l'enfant fut rétablie , il donna quelques signes de vie. On crut pouvoir lier une seconde fois le cordon , mais l'enfant retomba dans son premier état. Alors on en suspendit la ligature pendant trois quarts-d'heure , au bout desquels l'enfant revint totalement à la vie. * Que d'exemples de cette nature ne pourroit-on pas rapporter !

* Voy. la Gazette de Santé , 1773 , N^o. 1,

Il faut donc lorsqu'un enfant vient au monde sans pouls, sans mouvement au cœur, & comme mort, avant de faire la ligature & la section du nombril, examiner s'il est dans cet état par trop de sang ou par foiblesse. Dans le premier cas, il est rouge, livide & même noir; la chose arrive ordinairement après un accouchement difficile & laborieux, lorsque le fœtus pressé, comprimé, a demeuré long-tems au passage, ou s'est mal présenté, & qu'il a fallu le changer de situation, ou bien qu'il a été ferré & étranglé par le cordon. Le moyen de le rappeler alors à la vie, c'est de couper le cordon, sans lier le bout qui répond à l'enfant; de le presser par ce même bout, & d'en laisser couler du sang jusqu'à ce que le nouveau-né ait donné signe de vie. En même tems il faut lui souffler fortement dans la bouche, en serrant exactement les narines, le transporter à l'air libre, & le froter légèrement avec des linges

dégourdis , enfin l'agiter doucement ; jusqu'à ce qu'il soit parfaitement revenu. On ne doit pas non plus négliger de fucer la mamelle gauche. (Cette méthode , qui a constamment réussi , pourroit peut-être avoir du succès dans les asphyxies des adultes.) Lorsqu'une fois l'enfant est bien revenu , il faut faire la ligature du cordon comme à l'ordinaire.

Mais si l'enfant étoit asphyxique par foiblesse & par inanition , loin de couper le cordon , il faudroit au contraire entretenir cette communication entre la mere & l'enfant pendant demi-heure , trois quarts-d'heure , une heure même ; en un mot jusqu'à ce que la circulation de la mere à l'enfant fût bien rétablie ; les frotter en même tems avec des linges trempés dans du vin chaud , & recourir , en cas de besoin , aux secours précédens.

Que si des sage-femmes ignorantes avoient précipité la section du cordon ,

& que l'enfant ainsi séparé de la mere, parût sans mouvement & sans pouls, il faudroit examiner de laquelle des deux précédentes causes d'asphyxie son état dépendroit; & si c'étoit par excès de sang, on délieroit le cordon; si au contraire c'étoit par foiblesse & par inanition, on n'emploieroit que les autres moyens, sans toucher à la ligature du nombril. Il est bon & même nécessaire dans ce dernier cas, d'approcher du feu les nouveaux-nés; il faut cependant ne les y présenter qu'avec précaution; les brûlures causées par l'imprudence des sages-femmes qui les y exposent de trop près, ne sont que trop fréquentes*.

On observe la même chose à l'égard des enfans suspendus, ou suffoqués dans

* Cet avis donné pour les asphyxies, peut servir dans tous les cas. On a coutume d'approcher du feu les nouveaux-nés; & nous en avons vu qui étoient à moitié brûlés par cette inattention.

le lit de leur mere , ou des nourrices , qui les ont fait coucher avec elles. On peut , dans ces deux derniers cas , ajouter à ce secours le lit de cendres , & frotter les narines & les tempes des enfans avec quelque eau spiritueuse. La fumée de tabac injectée par le fondement , convient encore ; mais il faut la souffler doucement , sans quoi la grande chaleur qu'elle conserve seroit capable de brûler les intestins du nouveau-né. Il est également nécessaire de n'en introduire qu'une petite quantité , de peur de trop irriter ces visceres.

Ce que nous avons dit , convient aux asphyxies produites par les convulsions, les cris , la dentition. Nous observerons seulement , que dans toutes les morts apparentes des enfans , il faut éviter de se rassembler trop de monde autour d'eux. Souvent on fait un grand feu dans un petit appartement qu'on éclaire par beaucoup de lumieres , & où se trouve une foule de personnes qui ,

Soit par compassion , soit par curiosité , entourent l'enfant , & accélèrent sa mort en échauffant & infectant par leurs haleines , le peu d'air qu'il auroit pu respirer.

Un enfant né depuis vingt-un jours , ne respiroit que par la bouche ; de cinq en cinq minutes il avoit des convulsions vives , pendant lesquelles la mâchoire inférieure s'appliquoit fortement contre la supérieure ; ensuite il restoit sans pouls , sans mouvement & comme mort : son nez étoit bouché par une mucoosité que rien ne pouvoit faire sortir. Tous les secours possibles avoient été employés pour sauver cet enfant. Aussi-tôt qu'il entroit en convulsion & que sa bouche se fermoit , on y introduisoit fortement une cuiller à café , dans laquelle on versoit de l'eau d'orge & du lait , que l'enfant rejettoit avec violence ; ce qui augmentoit ses convulsions & accéléroit l'asphyxie. On avoit cru encore bien faire en introduisant dans ses narines ,

des côtes de poirée , puis celles de tabac , afin de faciliter la sortie de l'humour , dont l'amas paroissoit être la cause de l'état fâcheux du petit malade. Et comme cet enfant précieux , tenoit à une nombreuse famille , & étoit soigné par plusieurs personnes ; au moment où il entroit en convulsions , une foule de monde se rassembloit autour de lui , de maniere que l'appartement étant déjà fort échauffé par un grand feu , l'haleine réunie de toutes ces personnes ne lui laissoit pas un atôme d'air pur à respirer.

Après avoir recherché la cause des convulsions de cet enfant , nous crûmes l'appercevoir dans la sécheresse de la bouche , causée par le passage continuel de l'air par cette ouverture , au défaut des narinnes. Nous conseillâmes d'humecter sans cesse les lèvres avec un linge ou une éponge trempée dans de l'eau d'orge ; & cette humectation continuée , en prévenant l'effet siccatif de

l'air inspiré , prévint aussi les convulsions , & sauva la vie à l'enfant.

Il nous resteroit encore à parler des asphyxies des femmes en travail & de celles qui sont accouchées ; mais les secours qu'on doit aux unes exigent absolument la présence des Gens de l'Art ; & ceux qu'il convient d'administrer aux accouchées , ne sont point encore assez connus. Il nous semble qu'en pareil cas, la fumée de tabac donnée en lavement , pourroit être très-utile ; c'est un grand secours que cette fumée, sur-tout dans les momens désespérés. Elle est recommandée contre les constipations opiniâtres ; les douleurs de colique , les hernies enkistées , qui ne sont ni trop anciennes, ni fortement adhérentes au sac. La fumée de tabac convient encore pour corriger l'air dans les maladies contagieuses : comme anti-sceptique , elle peut-être très-utile en injection dans les

ulcères fistuleux ; un lavement de cette fumée pourroit être aussi d'une grande ressource dans les fièvres putrides , lorsque le bas-ventre se boursouffle , & que nul remède ne peut le faire évacuer. Ne pourroit-on pas l'employer de même dans la répercussion de la petite-vérole , lorsque le gonflement , la tension & la constipation du bas-ventre ajoutent au danger qui menace de si près le malade ? Si la fumée du tabac contient beaucoup d'air fixe , & si cet air est aussi utile qu'on l'assure contre la putréfaction , il y a lieu de présumer qu'on en retirera le plus grand avantage. L'expérience & le tems pourront seuls justifier ces apperçues. Mais pour multiplier l'expérience , il falloit avoir une Machine fumigatoire simple , commode , portative , & qu'on pût aisément se procurer à peu de frais , dans tous les pays : c'est ce que nous croyons avoir réuni dans celle dont nous joignons ici la description.

DESCRIPTION

DESCRIPTION
DE LA MACHINE FUMIGATOIRE.

Enumération des parties.

LA Planche premiere représente la boîte vuide , & autour d'elle , toutes les pieces qu'elle contient. Toutes ces pieces avec la boîte , forment ensemble dix figures :

La premiere , (*fig. 1.*) est celle de la boîte , destinée à renfermer la Machine fumigatoire.

La seconde , (*fig. 2.*) une pipe.

La troisieme , (*fig. 3.*) son couvercle.

La quatrieme , (*fig. 4.*) un premier tuyau pour injecter la fumée.

La cinquieme , (*fig. 5.*) un second tuyau pour souffler dans la pipe.

La sixieme , (*fig. 6.*) un troisieme tuyau pour souffler dans le nez de l'aphyrique.

La septieme, (*fig. 7.*) un flacon.

La huitieme, (*fig. 8.*) un briquet ;
une pierre-à-fusil & un morceau d'ama-
dou.

La neuvieme, (*fig. 9.*) une canulle.

La dixieme enfin, (*fig. 10.*) une
aiguille.

Description particuliere de chaque partie.

La boîte P (*fig. 1.*) est de fer-blanc ;
son couvercle T & son fond R ont
une égale profondeur, & sont séparés
par une lame de même métal, dont
l'un des bords S est arrêté par une
charniere, & l'autre libre & flottant, se
fixe à volonté, par un petit verroux q,
au-dessous duquel pend un anneau r qui
sert à faire mouvoir cette cloison.

La pipe K (*fig. 2.*) est de tôle ; sa
forme est cylindrique ; elle a trois pouces
de longueur & quinze lignes de diamètre ;
deux ouvertures, dont l'une L est de la
largeur du diamètre, & l'autre O se
termine en entonnoir l. Le tuyau de cet
entonnoir a $1 \frac{1}{2}$ ligne de diamètre, &

porte à l'extrémité qui répond à la pipe, une grille *o* de même métal. Ces parties & la pipe font tout d'une piece.

Le couvercle *M* de cette pipe (*fig. 3.*) est aussi de tôle ; sa longueur est d'environ un pouce ; il a une grande ouverture *M* qui répond à la grande ouverture de la pipe , mais qui est un peu plus large , afin que ses bords puissent glisser par-dessus ceux de la pipe ; & une petite ouverture *N* à l'extrémité du tuyau de l'entonnoir *n* , par laquelle le couvercle se termine de ce côté. De maniere que quand ce couvercle est adapté à la pipe , le tout réuni ressemble à un cylindre percé de deux tuyaux par ses deux bouts , suivant la direction de son axe.

Le tuyau flexible *D* (*fig. 4.*) est de cuir roulé , comme ceux des pipes d'Allemagne. Il est terminé dans celle de ses extrémités qui répond à la pipe , par un tube de tôle *I* , auquel il est fortement attaché ; ce tube en reçoit un se-

cond *i* de même métal, par lequel il communique avec la pipe. L'autre extrémité du tuyau flexible est terminée par une petite canule de corne *C*, comme le sont tous les tuyaux de pipe d'Allemagne, du côté qui répond à la bouche du fumeur,

Le second tuyau *H* (*fig. 5.*) est formé de trois parties; l'une de buis *E*, par où l'on souffle dans la pipe; l'autre de fer *G*, qu'on introduit dans le petit orifice *N* du couvercle de la pipe; & la troisième *h*, de peau simple.

Le troisième tuyau *AA* (*fig. 6.*) est à peu près de la même forme du précédent, mais il est plus renflé, & a ses deux extrémités *A, a* en buis, & son milieu *a a* en peau.

Le flacon *F* (*fig. 7.*) est de crystal; & contient six gros & demi d'eau-de-vie camphrée, & demi-gros d'esprit de sel ammoniac.

La figure 8 représente un briquet ordinaire *U*, avec la pierre *V*, & l'amalgame *v*.

La canule B (*fig. 9.*) est en buis, & a la forme d'une canule à lavemens.

L'aiguille y (*fig. 10.*) est un fil de fer ordinaire, affilé par l'un de ses bouts, & roulé par l'autre.

Maniere de se servir de la Machine fumigatoire contenue dans la boîte.

Pour avoir une idée précise de l'arrangement des pieces qui composent la Machine fumigatoire, il suffit de jeter un coup-d'œil sur la Planche premiere, où elles sont dessinées par ordre, & suivant la position qu'elles doivent garder. En effet, on y voit 1°. le bout métallique G, du tuyau H rapproché de la petite ouverture N du couvercle, dans laquelle ce bout doit être reçu. 2°. La grande ouverture m du couvercle, vis-à-vis la grande ouverture L de la pipe, que cette piece doit recouvrir. 3°. La petite ouverture O de la pipe, répondant au tube intermédiaire i, dans lequel s'enchasse

le tuyau qui forme cette même ouverture. 4°. Le tube *i* intermédiaire, répondant à l'extrémité métallique I du tuyau flexible, dans laquelle il est reçu; & l'autre extrémité C de ce même tuyau, vis-à-vis la canule B, dans laquelle on l'introduit.

Mais comme cet exposé, quoique facile à saisir, pourroit bien n'être pas entendu de tous nos Lecteurs, en voici un plus détaillé.

Pour se servir de la Machine fumigatoire, après avoir battu le briquet, on commence par allumer le tabac contenu dans la pipe, en appliquant l'amadou par-dessus, & soufflant doucement & également, jusqu'à ce que le tabac soit embrasé. Alors on adapte à la pipe K, son couvercle M, dans la petite ouverture N, duquel on emmanche l'extrémité métallique du second tuyau H. Ensuite on enfonce le tuyau O du corps de la pipe, dans le tube de tôle *i* qu'on a préalablement enchassé dans l'extrémité métallique I du tuyau flexible D. On

introduit tout de suite la canule B dans le fondement de l'asphyxique , & après avoir enfoncé l'extrémité C du tuyau flexible dans cette canule , on souffle par le bout E du second tuyau H , jusqu'à ce que l'asphyxique ait donné des signes de vie.

La maniere de tenir la pipe , représentée par la fig. I , Planche II , est telle , que celui qui fume doit saisir la portion de buis du tuyau H , laquelle répond à la bouche , avec le doigt indice & le pouce de la main gauche , de façon que chacun de ces deux doigts porte moitié sur la partie qui est en buis , & moitié sur celle qui est en peau. On saisit par le pouce & l'indice de la main gauche le second tube de tôle I , qui est attaché au tuyau flexible D , afin de soutenir le poids de la pipe. L'avantage de cette position est d'avoir ses mains assez éloignées du foyer pour ne pas se brûler ; de pouvoir mieux soutenir la pipe de la main droite , & de presser la partie

du tuyau de cuir avec les deux doigts de la main gauche toutes les fois qu'on veut reprendre haleine. Cette pression fermant le conduit & servant comme de soupape, empêche la fumée de revenir dans la bouche de celui qui souffle, & fait que toutes personnes, même celles qui ne savent pas fumer, peuvent secourir un Asphyxique, sans crainte d'avaler la fumée de tabac, & d'en être incommodées.

On a cru devoir mettre ces deux positions sous les yeux du Lecteur, en dessinant dans une même figure, la personne qui fume, & celle qui frotte avec des flanelles, le corps du noyé, placé dans la situation indiquée pag. 29 de cet Ouvrage. *Voy.* encore la Pl. II.

Celui qui soufflera, doit le faire avec modération, pour pouvoir continuer assez long-tems, & ne point trop charger la pipe, qui sans cela rougiroit, & communiquant alors la chaleur aux tubes métalliques du tuyau flexible, ne man-

queroit pas d'en brûler le cuir , & de mettre la Machine hors de service. C'est la raison pour laquelle on a employé un double tube , afin que cette interruption s'opposât davantage à la communication de la chaleur. Cependant , crainte d'accident , il fera plus sûr encore de couvrir le corps de la pipe vers son extrémité , d'un linge mouillé. Mais comme le tabac qui est au fond de la pipe , échauffé par la première fumée , se dessèche , brûle trop vite , & donne un feu plus vif , il sera prudent encore avant de l'allumer , de verser quelques gouttes d'eau dans la pipe par le petit orifice O de son fond , afin d'humecter le tabac dans cette partie , lequel ne séchera pas si promptement & brûlera moins vite. Il faudra tremper dans l'eau le linge qui recouvre la pipe , toutes les fois qu'il sera sec. Il est aisé de se procurer ce linge , soit en déchirant un morceau de la chemise du noyé , soit

en employant son mouchoir ; on peut même se servir du drap des vêtemens de l'Asphyxique. Encore une fois, cette attention est nécessaire pour la conservation de la Machine.

On se sert du troisieme tuyau A A ; destiné à introduire de l'air dans la poitrine de l'Asphyxique, en introduisant la petite extrémité dans l'une de ses narines, ou dans sa bouche, si le nez est bouché, & en soufflant aussi fort qu'on le peut par l'orifice opposé. Mais comme il s'exhale quelquefois des vents & des matieres, qui peuvent revenir dans la bouche de celui qui souffle, il faudra tenir ce tuyau de la même maniere que le précédent H, afin d'arrêter ces émanations, en poussant le cuir, comme on vient de le conseiller pour la fumée du tabac.

Quoiqu'il soit presque impossible que ces tuyaux s'engorgent, cependant comme il faut prévenir tout ce qui pourroit

en arrêter l'opération , on a ajouté à cette boîte , l'aiguille de fer y , pour les déboucher en cas de besoin.

On a indiqué pag. 33 de cet Ouvrage , l'usage qu'il falloit faire de la liqueur contenue dans le flacon F.

Il a été question dans la description de la Machine , d'une grille o qui séparoit la capacité du corps de la pipe de celle du petit tuyau , par lequel cette capacité communique avec le tube i. Cette grille a été placée dans cet endroit, pour empêcher les flammeches d'enfiler ce tuyau , & d'être portées avec la fumée dans les intestins de l'asphyxique. Ce n'est pas qu'il en soit jamais sorti dans les essais que nous en avons fait ; mais c'est qu'en répandant ce secours , nous avons voulu tout prévoir.

Il est aisé de voir par la simplicité de cette Machine , par la facilité avec laquelle on peut la porter avec soi , & par la promptitude du secours qu'elle procure , combien elle est avantageuse

Le jet de fumée qu'elle donne , est au moins aussi fort que celui de la Machine de la Ville , qui en donne cependant un considérable. Ce jet s'éleve à plus d'un pied en plein air ; de maniere que dans le cas où l'on voudroit introduire de la fumée de tabac dans un lieu infecté , il suffiroit d'y faire passer une portion du tuyau flexible , & d'empêcher la fumée d'en sortir , pour que l'endroit en fût bientôt rempli.

La nouvelle pipe , quoique peu volumineuse en apparence , contient demionce de tabac , comme le fourneau de la Machine-entrepôt de la Ville. Il est aussi aisé de la remplir de nouveau , quand le cas l'exige ; & comme il est encore plus aisé de se procurer deux de ces pipes ; si l'on a soin d'en tenir une prête tandis que l'autre brûle , on est sûr par ce nouveau moyen , de ne jamais interrompre l'introduction de la fumée dans les intestins des Asphyxiques. Ajoutons à cet avantage celui de pousser

plus long-tems cette fumée fans interruption , par le soufflé d'une personne , que par un soufflet à une seule ame , comme l'est celui de la Machine de la Ville , lequel aspirant & expirant à chaque instant, ne pousse la fumée que la moitié du tems employé , parce que ce tems est partagé entre l'inspiration & l'expiration du soufflet. Cette même Machine est encore sujette à d'autres inconvéniens , auxquels il seroit possible de remédier : mais comme les avantages de ce changement se trouvent réunis dans la nouvelle Boëte, & que ces améliorations ne pourroient se faire sans augmenter le prix de la Boëte-entrepôt , déjà très-coûteuse , il est inutile de nous y arrêter.

Comme c'est principalement pour les noyés que cette pipe est destinée , & qu'elle devient par-là très-nécessaire aux gens de mer , & à ceux qui navigent sur les rivieres , on l'a construite de maniere qu'elle pût à la fois servir pour fumer , & pour ressusciter les As-

physiques. Pour cet effet , on a employé une double canule , l'une de corne C , attachée à l'une des extrémités du tuyau flexible , & l'autre B , séparée de ce tuyau , & uniquement destinée à être introduite dans le fondement des noyés. De cette manière , les fumeurs pourront tenir sans répugnance dans leur bouche , la canule attachée à ce tuyau ; & alors en soutenant verticalement le fourneau de la pipe par l'autre extrémité métallique du même tuyau , ils pourront fumer , s'ils le veulent , comme avec une pipe ordinaire.

C'est aussi ce qui a fait placer dans le fond de la Boîte , la pipe , le tuyau flexible , le briquet , la pierre , l'amadou & l'aiguille ; & les deux autres tuyaux & le flacon dans l'enfoncement du couvercle. La cloison Q rend cette séparation d'autant plus commode , que quand on ne veut que fumer , on n'apperçoit en ouvrant la boîte , que les parties nécessaires à cette première

opération ; & les autres ne se montrent que lorsqu'on décroche la cloison pour monter la Machine en entier , & procéder à la seconde opération.

La pipe de Bartholin , décrite dans plusieurs Auteurs , & celle dont M. Fergufon , Habitant du Mans , avoit donné la description dans les Affiches de cette Province * , ont donné la première idée de cette machine. Nous devons auffi beaucoup au Mémoire de M. de Villiers , fur les moyens de fecourir les noyés. Mais fi l'on veut fe donner la peine de comparer ces Machines , on verra par-tout des foupapes , des vis & autres complications , qui en rendent le mécanifme difficile , & qui les expofant plus aifément à fe déranger , font que l'emplette en eft coûteufe , l'usage compliqué , & l'entretien difficile. D'ailleurs aucune de

* Voyez la Gazette de Santé , ann. 1774 , N^o. 24.

ces pipes n'a jamais eu la force de celle dont il s'agit. Il n'est pas possible qu'à la première ou la seconde fois que ces instrumens faits en bois & doublés de fer-blanc, ont été employés, le recoin de la pipe n'ait pas brûlé, la soudure du fer-blanc n'ait pas fondu, & le tuyau de cuir ne se soit raccorni & calciné; à moins qu'on n'en ait tiré que très-peu de fumée. C'est à quoi ceux qui nous ont transmis la description de ces pipes n'ont peut-être pas assez fait d'attention, & c'est aussi ce qui nous a fait présumer que ces Machines se sont multipliées par tradition & dans les Livres, plutôt que par l'usage qu'on en a fait.

Dans toutes les descriptions qu'on en a données, le tube par lequel on souffle dans la pipe est fait en embouchure de trompette; cela doit encore fatiguer beaucoup le souffleur, & rendre le souffle moins propre à entretenir la brûlaison du tabac. Nous parlons d'après l'expérience.

D'ailleurs comment éviter d'en respirer la fumée , en soufflant de cette maniere ? comment encore ne pas se brûler les lèvres avec cette même fumée, sur-tout si l'on considère que la distance de la bouche de celui qui fume, au fourneau de la pipe, est dans ces pipes tout au plus de trois ou quatre pouces ? Quant à la canule destinée à transmettre la fumée, au lieu de s'ouvrir comme une canule ordinaire , Bartholin la décrit percée de petits trous en arrosoir ; de sorte que le jet de fumée, divisé en plusieurs petits jets dont la force est partagée, & qui partent presque tous des côtés de la canule, frappe les parois du gros boyau, y perd toute sa force, déjà beaucoup diminuée, & refoulant hors du fondement, plutôt que de suivre la direction des intestins, n'a qu'un effet presque nul.

Au reste, ce que nous ajoutons ici n'est ni pour déprimer les découvertes

d'autrui , ni pour nous attribuer entièrement le mérite de l'invention de la Machine que nous annonçons. En indiquant les sources dans lesquelles nous avons puisé , nous avons prévenu ce reproche. Notre but n'a été dans nos recherches, que de simplifier des moyens utiles , & de les mettre à la portée de tout le monde : heureux si , en le remplissant , nous avons pu être utiles à la patrie , & mériter la reconnoissance des Citoyens, à la conservation desquels nous nous sommes dévoués par goût , par état & par zele. *Inventa perficere non inglorium.*

FIN.

Vu l'approbation. Permis d'imprimer ce 30
Novembre 1774. LE NOIR.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 10.

Fig. 1.

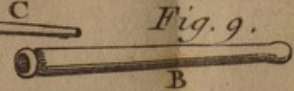
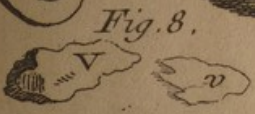
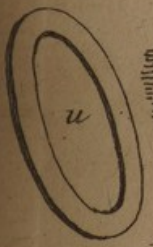
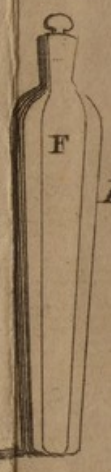
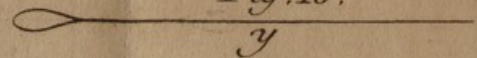
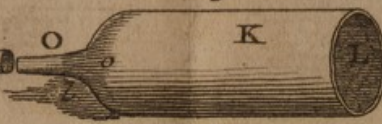
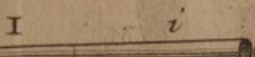
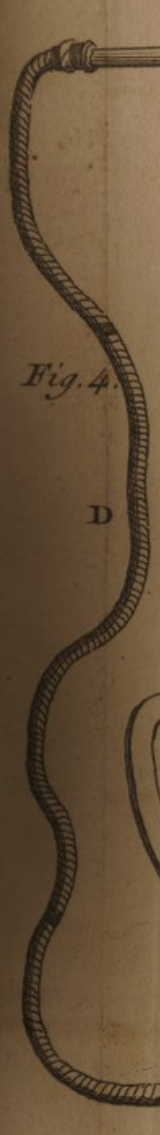
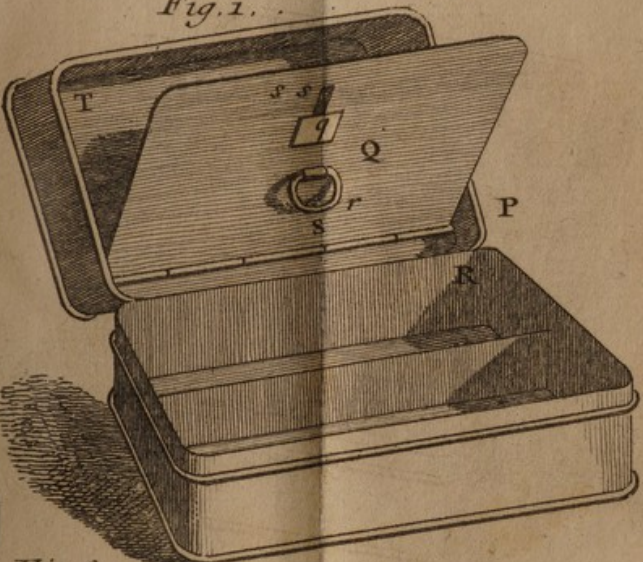


Fig. 9.

Fig. 6.





B 382



